



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un peuple - Un but - Une loi

**MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES,
DES TRANSPORTS TERRESTRES
ET DU DESENCLAVEMENT**



Les routes du développement



Rapport

Annuel d'activités

2016





SOMMAIRE

PAGE 5 / 7



2016 : Ce Qu'il Faut Retenir

Mot du Ministre

PAGE 8



1) Résumé analytique

- Grands chantiers de 2016 : une année de défis relevés
- Lancements de travaux
- Inaugurations

PAGE 10



2) Bonne gouvernance : gage de transparence

- Bonne exécution Budgétaire
- Performance Financière
- Audit et Certification des Comptes
- Respect des règles de Passation des Marchés

PAGE 15 / 21



- 1) Mise en œuvre du PERA : un engagement à faire progresser le service routier
- 2) Grands chantiers d'extension et de modernisation des axes routiers
- 3) Emergence à travers la réalisation des grands axes routiers
- 4) Développement du réseau autoroutier

PAGE 33 / 41



- 1) Pistes rurales : faciliter les déplacements des populations en zone rurale
- 2) Suivi environnemental et social des Projets : Contribuer à la préservation de l'environnement

Sigles & abreviations

AFD	Agence Française de Développement
AGEROUTE	Agence des Travaux et de Gestion des Routes
AIBD	Aéroport International Blaise Diagne
APIX	Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BDR	Banque de Données Routières
BID	Banque Islamique de Développement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRT	Bus Rapid Transit
DDQ	Direction du Développement et de la Qualité
DGER	Direction de la Gestion et de l'Entretien Routier
DGTOA	Direction des Grands Travaux et Ouvrages d'Art
DISEZ	Zone Economique Spéciale Intégrée
DSP	Délégations de Service Public
FAD	Fonds Africain de Développement
FED	Fonds Européen de Développement
FERA	Fonds d'Entretien Routier Autonome
FIDIC	Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FONDEF	Fonds de Développement de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle
FSD	Fonds Saoudien pour le Développement
IDA	Association Internationale pour le Développement - Banque Mondiale
Km	Kilomètre
LFR	Loi des Finances Rectificative
LPST	Lettre de Politique Sectorielle des Transports
MCA	Millennium Challenge Account
MI	Mètre Linéaire
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEFP	Ministère de l'Economie des Finances et du Plan
MITTD	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
OFID	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PATMUR	Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPDC	Programme Prioritaire de Développement de la Casamance
PPP	Partenariat Public Privé
PSE	Plan Sénégal Emergent
PER	Programme Economique Régional
PERA	Programme d'Entretien Routier Annuel
PRAESC	Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PROMOVILLES	Programme de Modernisation des Villes du Sénégal
PPM	Plan de Passation des Marchés
PMU	Project Management Unit
PPD	Programme Prioritaire de Désenclavement
PTG	Programme Triennal Glissant
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
P-HIMO	Programme à Haute Intensité de Main d'Œuvre
RN	Route Nationale
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VDN	Voie de Dégagement Nord

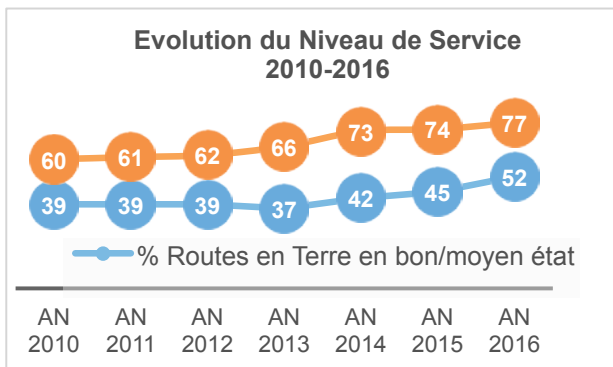
Ce qu'il faut retenir en 2016

Certification Iso 9001-2008



Amélioration du niveau de service

- 77% des Routes Revêtues en Bon et Moyen Etat
- 52% des Routes en Terre en Bon et Moyen Etat



Execution budgetaire & financiere

Réalisations 2016 = 463,6 Milliards FCFA



Inauguration

- L'année 2016 a vu l'inauguration de projets majeurs dont :
- l'autoroute Diamniadio-AIBD-Sindia qui accueille 4500 véhicules par jour en moyenne dont 15% de poids lourds ;
 - l'échangeur de l'Emergence ;
 - la 3ème section de la Voie de Dégagement Nord ;
 - et la route des Grandes Niayes, Rufisque-Bayakh-Notto-Diogo-Lompoul.



Lancement de Travaux

- Elargissement et l'aménagement de la Route des Niayes ;
- 2ème Section de la Voie de Dégagement Nord ;
- Programme de Modernisation des Villes du Sénégal. **(PROMOVILLES)**











Autoroute

- Mise en service de l'autoroute AIBD-SINDIA le 24 octobre 2016 ;
- Poursuite des travaux vers Mbour et Thiès avec une progression satisfaisante et un objectif de livrer le tronçon AIBD-THIÈS en Décembre 2017 ;
- Evolution très satisfaisante des travaux sur l'autoroute ILA TOUBA et livraison de 10 Km du contournement de Thiès en fin 2017.



Tableau de synthèse des indicateurs de performance

INDICATEURS	Année 2016				COMMENTAIRES
	Cible	Réalisation	%	Appr.	
	2016	Au 31/12			
AMELIORER LA MOBILITE EN MILIEU RURAL					
Linéaire de Route en terre traité en Entretien Courant (Km)	212	189	89%		Niveau d'atteinte des indicateurs satisfaisants. Quelques difficultés liées à la passation de marchés ont retardé le processus d'approbation des contrats pour certaines régions. Des dispositions particulières ont été arrêtées par la Direction Générale avec la mise en place de marchés pluriannuels d'entretien des routes en terre et l'augmentation des ressources allouées au réseau routier non revêtu.
Linéaire de Route en terre traité en Entretien Périodique (Km)	351	300	86%		
Linéaire de Routes en Terre construit (Km)	650	257	39%		Cette situation est liée à la nouvelle orientation de l'Etat qui a confié depuis 2015 la construction des pistes au PUDC. Les résultats consolidés du PUDC permettront de dépasser largement les cibles de l'année 2016. Ces résultats concernent les pistes réalisées dans le cadre des aménagements connexes réalisés dans le cadre de Passy-Sokone, Dinguiraye-Niouro-Keur Ayib, Contournement de Tivaouane et le PNRR pour les régions de Tambacounda et de Kédougou.
PRESERVER LE PATRIMOINE ROUTIER ET OFFRIR UN NIVEAU DE SERVICE CORRECT AUX USAGERS					
% Routes Revêtues maintenues en bon et moyen état	74	77	104%		Résultats légèrement supérieurs à la cible: Résultats issus des dernières inspections sommaires
% Routes en Terre maintenues en bon et moyen état	50	52	104%		Résultats légèrement supérieurs à la cible: Résultats issus des dernières inspections sommaires
AMELIORER LA MOBILITE INTERURBAINE ET DEVELOPPER LE RESEAU AUTOROUTIER					
Linéaire de Routes Revêtues construit (Km)	8	30			Réalisations supérieures à la cible Très bonne progression des travaux de construction de la route Joal-Samba Dia-Djiffer
Linéaire de Routes Revêtues réhabilité (Km)	105	120,5	107 %		Résultats supérieurs à la cible : en cours de gestion, les travaux de la route Sindia-Popenguine ont été réalisés sur un linéaire de 10 Km, dans le cadre des travaux de l'autoroute AIBD-Mbour-Thiès. Achèvement des travaux de Dahra-Linguère et Passy-Sokone et le contournement de Tivaouane. À noter le revêtement sur 43 Km de Dinguiraye-Niouro-Keur Ayib et Fatick-Kaolack
Linéaire d'autoroutes construit par an	26	26	100%		Résultats conformes à la cible. Travaux achevés sur la section AIBD-Sindia mise en service en octobre 2016. Travaux assez avancés sur les sections Sindia-Mbour et AIBD-Thiès de même que sur l'autoroute Thiès-Touba (35%)
Nombre d'Ouvrages d'Art Construit	5	6	120%		Résultats atteints : Ouvrages terminés en 2016 : Echangeur de l'Emergence, Pont de Kédougou, Ouvrage de Malika sur la VDN et les ouvrages de l'autoroute AIBD SINDIA : PK3,5-PK18 et PK0,600

Mot du ministre



Mansour Elimane KANE *Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement*

Depuis 2012, le Sénégal s'est engagé dans un processus important de réformes avec la mise en place du PSE afin de transformer en profondeur son modèle économique et social. Ces réformes sont engagées avec succès et des résultats importants ont été obtenus sur la croissance et sur la réduction de la pauvreté et le secteur des transports y a fortement contribué.

L'État joue un rôle prépondérant dans l'amélioration des conditions générales de l'exercice de l'activité économique à travers le développement des infrastructures, entre autres, dans les domaines des routes et des autoroutes.

L'année 2016 a été un tournant décisif dans la réalisation de projets d'infrastructures routières au Sénégal avec l'ouverture de l'autoroute Diamniadio-AIBD-SINDIA sur 35 Km en vue de contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs fixés par le Chef de l'Etat en termes de construction autoroutière.

Des projets importants ont été également terminés en 2016 et parmi lesquels, je peux citer :

- l'Echangeur de l'Emergence ;
- le Pont de Kédougou;
- la route Keur Waly Ndiaye-Passy-Sokone et Dahra-Linguère ;
- la route Sindia-Popenguine ;
- le contournement de Tivaouane et ;
- les travaux de pistes entrepris dans le cadre des aménagements connexes des projets de construction et de réhabilitation de routes revêtues

Nul doute que le pays va encore franchir un palier important dans son développement. Cependant, le Gouvernement est conscient des efforts qui restent à faire dans le domaine des infrastructures où le gap avec les pays développés reste abyssal. C'est pour cette raison que le Gouvernement va encore accroître les moyens au sous-secteur pour accélérer la politique de désenclavement et le maillage du réseau en vue de créer les conditions de l'émergence.

Les réalisations évoquées plus haut, viennent rallonger la liste des projets en voie d'achèvement notamment l'axe Toub-Dahra, la route Dinguiraye-Niouro-Keur Ayib à la frontière avec la Gambie, le tronçon Fatick-Kaolack ; la route Joal-Samba Dia-Djiffer y compris la bretelle de Fimela. Il convient également de souligner le démarrage en 2016 d'importants projets prioritaires inscrits dans le Plan d'Action du PSE. Il s'agit entre autre du Programme de Modernisation des Villes du Sénégal initié par le Président de la République pour améliorer le niveau d'équipement en infrastructures urbaines des villes, le bitumage de la route Kédougou-Salémata, l'aménagement et l'élargissement de la route des Niayes.

Ces bons résultats confirment les progrès significatifs dans notre quête d'amélioration du niveau de service offert aux usagers. La qualité des infrastructures routières s'est beaucoup améliorée depuis 2012. Ainsi, le réseau routier revêtu en bon et moyen état est à 77% et le réseau non revêtu est à 52%.

Cet effort sera poursuivi avec le démarrage en 2017 d'importants travaux comme Sédhio-Marssassoum, Dabo-MédinaYoroFoulah et l'île à morphile pour désenclaver des régions du Sénégal qui ont un potentiel économique important.

A ces chantiers s'ajoutent la construction du pont de Foundiougne et la réhabilitation des Routes Nationales n°1, Tambacounda- Bakel ; n°2, Ndioum-Ourossogui-Bakel et n°7, Dialocoto-Mako.

Je saisis cette opportunité pour féliciter le Directeur Général et tout son personnel et les encourager à persévérer dans la voie de l'excellence.

Je voudrais enfin remercier nos Partenaires Techniques et Financiers pour leur appui dans la réalisation de notre politique économique et sociale et particulièrement dans le domaine des infrastructures.

Resumé Analytique

L'année 2016, qui vient de s'écouler, marque la fin de la mise en œuvre du contrat de performance pour la période 2014-2016. Dans l'ensemble, l'année 2016 a été un tournant déterminant dans la mise en œuvre des projets du Plan d'Actions Prioritaires du PSE. Les défis importants relevés, au cours de cette période, confirment les solides performances opérationnelles enregistrées dans le secteur des infrastructures routières. De façon concrète, le sous-secteur des infrastructures routières a contribué, en 2016, à l'amélioration des déplacements des personnes et des biens et de la mobilité urbaine par la construction et la remise en état de **plusieurs axes routiers majeurs**.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'achèvement des projets suivants :

- **la réhabilitation des routes Passy-Sokone, Dahra-Linguère et le contournement de Tivaouane et l'aménagement de pistes connexes ;**
- le projet d'autoroutes **AIBD-SINDIA et la route Sindi-Popenguine ;**
- les 02 projets de construction d'ouvrages d'art (Pont de Kédougou et Echangeur de l'Emergence) et ;
- **la mise en œuvre du PERA 2016.**

Pour le Plan Sénégal Emergent (PSE), qui termine sa deuxième année de mise en œuvre, on aura surtout retenu l'inauguration par le Président de la République de projets d'infrastructures majeurs, notamment :

- l'autoroute Diamniadio-AIBD-Sindia, mise en service après son inauguration en octobre 2016 et qui accueille en moyenne 4 500 véhicules par jour;
- l'Echangeur de l'Emergence ;
- la 3ème section de la Voie de Dégagement Nord ;
- et la route des Grandes Niayes entre Rufisque-Bayakh-Notto-Diogo-Lompoul.

Dans la même dynamique, le Président de la République a aussi lancé de nouveaux projets qui vont contribuer à améliorer sensiblement la mobilité urbaine et inter urbaine. Il s'agit entre autres de :

- l'élargissement et l'aménagement de la Route des Niayes ;
- la 2ème Section de la Voie de Dégagement Nord ;
- le Programme de Modernisation des Villes du Sénégal.

Ces performances ont valu au Ministre félicitations et encouragements du Président de la République lors du conseil des Ministres délocalisé de Dakar et de la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres du 27 juillet 2016. (Voir encadré)

Félicitations et encouragements du Président de la République lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres du 27 juillet 2016 : « A l'entame de sa communication, le Président de la République magnifie, encore une fois, le travail de qualité remarquable des ingénieurs et experts sénégalais, ainsi que la contribution précieuse et significative des entreprises locales qui ont démontré leur savoir-faire déterminant dans la réalisation, à temps, des infrastructures qu'il a inaugurées, lors de sa tournée économique dans la région de Dakar. Il adresse, à cet égard, ses facilitations au ministre chargé des infrastructures, à la direction générale de l'AGEROUTE, qui viennent de confirmer, à travers les ouvrages réalisés, l'exemplarité, le pragmatisme et le professionnalisme de leurs services ».

L'année 2016 a été aussi marquée par la poursuite de grands chantiers de Modernisation et d'extension des axes routiers (Fatick-Kaolack, Dinguiraye - Nioro - Keur Ayib, Touba - Dahra, Joal - Samba DIA, Djiffer, VDN 2). L'organisation a été renforcée pour permettre d'achever tous les travaux suivant les plannings prévisionnels établis

Toujours en 2016, les résultats des inspections sommaires réalisées sur le réseau routier national, montrent **que le pourcentage de routes revêtues en bon/moyen état est passé de 74% en 2015 à 77% en 2016 soit une progression de 3% et pour les routes en terre, le niveau de service est évalué à 52% du réseau, en bon et moyen état**. C'est un cap significatif qui a ainsi été franchi sur le relèvement du niveau de service offert aux usagers.

Cette recherche permanente d'efficacité et d'efficience a valu à **l'AGEROUTE d'être certifiée ISO 9001-2008, le 20 juin 2016. La certification ISO 9001-2008 spécifie les exigences relatives au système de management de la qualité mis en place au sein de l'Agence**. Cette distinction atteste de l'aptitude de l'Agence à réaliser des infrastructures de qualité dans le respect des exigences réglementaires.

Autre point marquant de 2016, la performance financière de l'AGEROUTE qui a été supérieure aux prévisions initiales, avec une variation du taux d'exécution budgétaire en hausse de 51% par rapport à 2015 et une réelle capacité managériale à maîtriser les charges de fonctionnement. Ainsi, le montant total des réalisations (projets en cours et terminés) en 2016 est de 478 287 547 765 FCFA contre 312 425 803 503 F CFA en 2015.

Les dispositions relatives à l'audit des comptes de l'AGEROUTE et aux mesures de suivi des recommandations des missions d'audit ont été rigoureusement appliquées par le Conseil de Surveillance et le Comité d'audit. Ainsi, pour l'année 2016, en exécution de la mission qui lui a été confiée par le Conseil de Surveillance et relative à l'audit des comptes de gestion de l'exercice 2015, **le commissaire aux comptes a certifié sans réserve les comptes de l'AGEROUTE.**

Il faut noter que dans le cadre de la mission d'évaluation **du contrat de performance** pour les exercices 2014 et 2015, le rapport d'évaluation a conclu que les engagements de l'Etat du Sénégal relatifs à la régularisation des décrets de cessibilité, à la délivrance des quitus environnementaux et la mise à disposition des ressources allouées à l'Agence n'ont pas été suffisamment mis en œuvre. Sous réserve du point ci-dessus, le consultant évaluateur est d'avis que relativement au contrat de performances convenu entre les parties le 30 juin 2014 :

- **les réalisations de l'AGEROUTE pour les exercices 2014 et 2015 ont été, à tous égards satisfaisantes ;**
- les dotations financières de l'Etat du Sénégal à l'AGEROUTE par rapport à ses engagements, pour les exercices 2014 et 2015, ont été satisfaisantes.

De ce fait, conformément aux dispositions de l'article 6 du décret n°2010-1812 du 30 décembre 2010 relatif au contrat de performance, **la commission d'évaluation des Agences d'exécution, après examen des rapports d'évaluation, a jugé que le niveau d'exécution du contrat de performance est globalement satisfaisant.**

Le développement des infrastructures de transport revêtant une importance vitale pour créer des opportunités de croissance et de réduction de la pauvreté, le Gouvernement a renforcé sa coopération avec les Partenaires au développement qui ont approuvé une enveloppe de 250 milliards FCFA durant l'année 2016 au titre des projets suivants :

- **2^{ème} phase du PATMUR,**
- **Programme Prioritaire de Désenclavement (Ile à Morphil, Boucle du Boudier, Kédougou Salémata),**
- **Pont de Foundiougne,**
- **PROMOVILLES,**
- **Route Tambacounda-Kidira-Bakel.**

Les réalisations dans le domaine des infrastructures routières sont au service du bien commun et contribuent à transformer durablement les territoires et les écosystèmes. Conscient de ces enjeux, l'AGEROUTE poursuit une politique de développement responsable et pragmatique qui associe l'ensemble de ses parties prenantes. Son ambition est de concevoir et mettre en œuvre les solutions environnementales, sociales et sociétales les plus performantes dans les projets routiers. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée au respect des clauses environnementales et à la réalisation d'infrastructures sociales (postes de santé, cases de santé, écoles, forages...), socio-économiques et marchandes (gares routières, marchés modernes) et des équipements d'allègement des travaux des femmes.





I.

Situation de l'exécution
budgétaire & financière

1.1. Exécution Budgetaire

Sur des prévisions initiales de **433 772 602 460 FCFA** en 2016, il a été procédé à des réaménagements budgétaires pour prendre en charge notamment :

- les ressources additionnelles octroyées par l'Etat dans le cadre de la loi des finances rectificative (LFR) 2016 et le FERA ;
- le report des crédits de la gestion 2015 sur celle de 2016 ;
- la réaffectation des ressources des projets clôturés suite à l'autorisation du MEFP ;
- les ajustements notés sur les contributions des partenaires techniques et financiers dans la réalisation de certains projets ;
- le financement de nouveaux besoins identifiés.

Le budget consolidé définitif (AGEROUTE et UGPs) à la date du 31 décembre 2016 après le troisième réaménagement est de 456 833 661 619 FCFA soit une augmentation de 5,32% par rapport au budget initial. Ce montant est réparti comme suit :

Fonctionnement et Equipement : 6 100 346 147 FCFA,
Investissement : 450 733 315 472 FCFA dont 52 676 570 061 FCFA pour le programme d'entretien routier annuel, 157 940 260 007 FCFA pour la subvention d'investissement de l'Etat y compris la part Chèque Trésor et 240 116 485 404 FCFA correspondant à la contribution des Partenaires Techniques et Financiers.

La situation de l'exécution budgétaire consolidée à la fin de l'année 2016 se présente comme suit :

1.1.1. Exécution des recettes

Sont considérées comme recettes :

- Pour les bailleurs de fonds y compris le FERA : les décaissements ;
- Pour le BCI : les sommes mobilisées dans le compte de l'AGEROUTE ouvert au Trésor ;

- Pour le fonctionnement d'AGEROUTE : les sommes mises à disposition par le FERA

Les réalisations du budget d'investissement en termes de recettes s'élèvent à 456 624 819 844 FCFA, soit un taux d'exécution de 101%. Ce taux s'explique par :

- Les décaissements des Partenaires Techniques et Financiers pour un montant global de 279 340 782 207 FCFA contre une prévision de 240 116 485 404 FCFA soit un taux de réalisation de 116%;
- La mobilisation satisfaisante des ressources du BCI pour un montant de 131 697 758 599 FCFA qui représente 91% des prévisions ;
- Les décaissements du FERA pour un montant de 31 991 990 246 FCFA soit 61% des ressources attendues en 2016. A la fin de l'année 2016, les demandes de paiement adressées au FERA s'élève à 45 827 968 684 FCFA.
- Enfin, il convient de noter que les paiements relatifs aux parts Chèque Trésor (TVA) sont arrêtés à 13 594 288 792 FCFA soit 103% des recettes attendues en 2016.

1.1.2. Exécution des dépenses

Le montant total des dépenses représente les montants engagés en comptabilité suite à la transmission des décomptes et factures certifiés et liquidés par les services techniques. Les montants exécutés au 31 décembre 2016 s'élèvent à 468 524 587 173 FCFA, soit un taux d'exécution de 103 % qui s'explique essentiellement par :

- une facturation qui dépasse les montants attendus des Partenaires Techniques et financiers et qui s'explique en partie par un rythme d'avancement satisfaisant des projets ;
- des montants importants décomptés et engagés sur le BCI pour une somme de **146 448 763 293 FCFA** soit un taux d'exécution de 101%;
- le montant des travaux facturés sur les ressources provenant du FERA qui s'élève à **45 854 229 105 FCFA** soit 87% des prévisions.

Le tableau ci-dessous donne le récapitulatif de l'exécution du budget consolidé de l'exercice 2016 au 31 décembre 2016 :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016						
SOURCES DE FINANCEMENT	RECETTES			DEPENSES		
	BUDGET REAMENAGE	REALISATION: EN-CAISSEMENTS ou DECAISSEMENTS	TAUX D'EXECUTION %	BUDGET REAMENAGE	REALISATION: ENGAGEMENTS	TAUX D'EXECUTION %
PERA	52 676 570 061	31 991 990 246	61%	52 676 570 061	45 854 229 105	87%
BCI ETAT	144 771 526 496	131 697 758 599	91%	144 771 526 496	146 448 763 293	101%
CHEQUE TRESOR	13 168 733 511	13 594 288 792	103%	13 168 733 511	9 201 836 375	70%
BAILLEURS	240 116 485 404	279 340 782 207	116%	240 116 485 404	262 173 447 932	109%
TOTAL	450 733 315 472	456 624 819 844	101%	450 733 315 472	463 678 276 705	103%

Execution du Budget d'investissement 2016

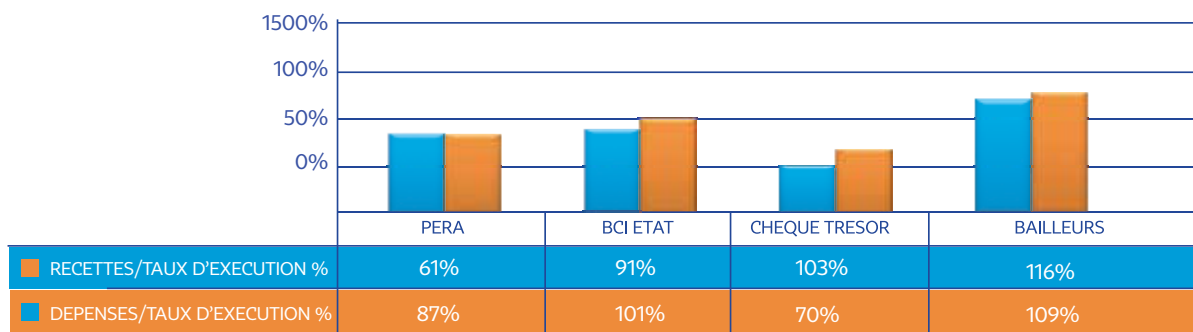


Figure 1 Graphique exécution du budget d'investissement 2016

1.2. Execution Financière

Au 31 décembre 2016, le montant des disponibilités dans la trésorerie s'élève à **52 867 113 718 FCFA** (solde dans les banques : **3 762 396 348 FCFA** et compte de dépôt : **49 104717 370 FCFA**).

Toutefois, la situation financière fait apparaître des décomptes ou factures impayés d'un montant global de **75 090 881 540 FCFA** sur les ressources du BCI.

Les difficultés principales notées dans l'exécution budgétaire et financière sont entre autres l'inadéquation entre le rythme d'avancement des travaux et la mise à disposition des ressources financières, l'insuffisance de ressources budgétaires pour certains projets et le retard dans le paiement des décomptes des entreprises.





Situation des audits internes et externes

L'AGEROUTE s'appuie sur les missions d'audit interne et externe pour améliorer son système de contrôle interne. L'année 2016 a été marquée par :

- un accroissement des missions d'audits internes;
- la finalisation des travaux de révision du manuel de procédures administratives et financières;
- la poursuite des activités du Comité d'Audit;
- la supervision des missions d'audits externes et des vérifications des corps de contrôle de l'Etat.

2.1. Missions d'audit Interne

L'Audit Interne a réalisé quatre (04) missions en 2016, dont trois (03) audits trimestriels pour le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) et un (01) audit comptable et financier de l'AGEROUTE.

La réalisation de ces missions d'audits a concerné la revue du dispositif de contrôle interne et la revue comptable et financière. L'Audit Interne a ainsi formulé des recommandations visant à améliorer le système de contrôle interne et proposé des ajustements sur les opérations comptables et financières.

Aussi, la réalisation de missions d'audit interne au PATMUR a permis de respecter les engagements pris par l'AGEROUTE auprès du bailleur et a contribué au relèvement de la notation de la performance globale de la gestion financière du Projet qui est passé de **Modérément satisfaisante à Satisfaisante** lors de la dernière mission de supervision de la Banque Mondiale.

2.2. Révision du manuel de procédures administratives et financières

La finalisation des travaux de révision du manuel de procédures administratives et financières de l'AGEROUTE constitue une activité importante qui a été coordonnée par l'Audit Interne en 2016.

Cette révision du manuel, qui a été supervisée par un Comité de Révision interne à l'AGEROUTE, a permis de mettre à jour la description des opérations courantes de l'Agence et de s'assurer que des points de contrôle efficace ont été mis en place pour sauvegarder les actifs. Elle contribue ainsi au renforcement du dispositif de contrôle interne de l'Agence.

2.3. Travaux du comité d'audit

Le Comité d'Audit, dont le secrétariat est assuré par l'Auditeur Interne, a poursuivi ses activités en 2016 avec l'examen des états financiers de l'exercice 2015 de l'AGEROUTE, lors de sa session du 27 juin 2016. Cette

réunion, qui s'est tenue en prélude à celle du Conseil de Surveillance, a permis au Comité d'Audit d'examiner de manière approfondie les rapports du Commissaire aux Comptes de l'AGEROUTE et de donner son avis et ses conclusions au Conseil.

Le règlement intérieur du Comité d'Audit, qui définit ses missions, sa composition et son fonctionnement, a été approuvé par le Conseil de Surveillance, lors de sa session du 30 juin 2016.

2.4. Missions d'audits externes et missions des organes de contrôle

Plusieurs missions d'audits ont été effectuées par des Cabinets d'Audits externes et par les organes de contrôle de l'Etat et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA).

2.4.1. Missions d'audits externes

Les missions suivantes ont été effectuées en 2016 :

- 1) la mission de Commissariat aux Comptes de l'AGEROUTE au titre de l'exercice 2015 réalisée par le Cabinet AMCS ;
- 2) l'audit comptable et financier du PATMUR pour l'exercice 2015 effectué par le Cabinet Mayoro WADE ;
- 3) l'audit technique des travaux et de la procédure de passation des marchés financés par le Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) pour l'exercice 2015 réalisé par le Cabinet Grant Thornton ;
- 4) l'audit comptable et financier des comptes de la portion sénégalaise du Programme d'Aménagement Routier et de Facilitation du Transport sur le Corridor Bamako-Dakar par le Sud (PR2) pour l'exercice 2015 et fin du Programme effectué par le Cabinet SARECI, appuyé par un Représentant de l'UEMOA ;
- 5) l'audit financier et comptable des différentes composantes du programme d'Aménagement de la Route Labé-Sériba-Médina Gounass-Tambacounda et de facilitation du transport sur le Corridor Conakry-Dakar (PR4) au Sénégal pour l'exercice 2015 et fin du Programme réalisé par le Cabinet Afrique Audit et Conseil appuyé par un Représentant de la Commission de l'UEMOA ;
- 6) l'audit comptable et financier du Projet de Construction de la Voie de Dégagement Nord Section 2 (PCVDN) pour l'exercice 2015 effectué par le Cabinet AMCS.
- 7) l'audit comptable et financier du Projet de Réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib pour l'exercice 2015 réalisé par le Cabinet Focus & Expertise ;
- 8) la revue de la conformité de la passation des marchés à l'AGEROUTE pour la gestion 2015 effectuée par le Cabinet Business System Consulting Group (BSC) ;
- 9) la mission de supervision financière auprès de l'AGEROUTE Sénégal de la Commission de l'UEMOA.

Les états financiers de l'AGEROUTE, du PATMUR, du Projet de construction de la VDN de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ainsi que ceux du PR2 et du PR4 pour les composantes du programme au Sénégal arrêtés au 30 juin 2015 et au 30 septembre 2015 ont été certifiés sans réserve par les Cabinets d'audits qui estiment qu'ils sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle des opérations arrêtées à ces dates.

Dans le rapport final de **la revue de la conformité de la passation des marchés à l'AGEROUTE pour la gestion 2015**, le Cabinet BSC est d'avis que, au regard des observations générales et des observations sur les marchés examinés qu'il a effectués, que l'AGEROUTE s'est conformée de manière assez satisfaisante aux procédures de passation des marchés édictées par le Code des Marchés Publics et ses textes d'application.

Toutes les recommandations faites par les Cabinets d'Audits ont fait l'objet d'un plan d'actions pour leurs mises en œuvre.

2.4.2. Missions de vérification par les corps de contrôle de l'Etat

La Cour des Comptes de l'UEMOA a effectué une mission de contrôle de l'exécution financière et de la passation des marchés relatifs aux conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée signées entre l'AGEROUTE et la Commission de l'UEMOA le 30 novembre 2016. L'AGEROUTE est en attente de réception du rapport d'audit de la mission.

L'Audit Interne a coordonné, sur l'exercice 2016, les réponses de l'AGEROUTE sur les rapports d'audits suivants :

- le contrôle thématique sur la gestion des dépenses des agences pour les gestions 2010 à 2014 de l'AGEROUTE effectuée par la Chambre des Entreprises Publiques de la Cour des Comptes ;
- le rapport n°24/2015 de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) relatif à l'audit administratif, financier et comptable de l'AGEROUTE ;
- le rapport n°30/2015 de l'IGE portant vérification administrative et financière du FERA ;

Les pistes de progrès identifiés dans les différents secteurs passés en revue par la Chambre des Entreprises Publiques font l'objet d'un suivi par l'AGEROUTE.

Les mesures de redressement formulées par l'IGE, reprises sous forme de directives approuvées par Son Excellence, Monsieur le Président de la République, ont été renseignées et transmises au Ministère des Infrastructures, du Transport Terrestre et du Désenclavement (MITTD). Le suivi des directives est effectué à l'AGEROUTE et au Ministère, respectivement par l'Auditeur Interne et par l'Inspecteur des Affaires Administratives et Financières (IAAF).





Le Programme d'Entretien Routier Annuel

L'Etat accorde une priorité absolue à l'entretien routier. Vu le niveau et la lourdeur des investissements, il est essentiel de veiller à la pérennité des infrastructures routières réalisées. D'où l'importance cruciale accordée à l'entretien routier dont le but premier est de préserver le patrimoine. Aussi, un important programme d'entretien est mis en place annuellement par l'AGEROUTE.

L'entretien des routes concerne les couches de chaussée, les accotements et leurs dépendances. À des fins de gestion et d'exploitation optimale du réseau, l'AGEROUTE travaille sur l'entretien courant et l'entretien périodique :

L'entretien courant, qui comprend les travaux de faible ampleur effectués chaque année, a pour objet « d'assurer à court terme la praticabilité et la sécurité quotidiennes des routes existantes et de prévenir leur détérioration prématurée »

L'entretien périodique inclut les activités sur un ou plusieurs tronçons de route à des intervalles réguliers

et relativement longs. Il a pour objet de « préserver l'intégrité structurelle de la route ».

Les travaux d'entretien routier permettent :

- de préserver le patrimoine routier ;
- d'assurer la pérennité du trafic en permettant des conditions de circulation acceptables en toutes saisons ;
- d'assurer un niveau de service correct aux usagers, en offrant une circulation au coût minimum avec de bonnes conditions de sécurité et de confort.

L'analyse des ressources allouées en 2016 montre que malgré les efforts de l'Etat, les taux de couverture des besoins financiers restent nettement en dessous des besoins exprimés annuellement chiffrés à près de 60 milliards FCFA. En 2016, tenant compte de toutes les modifications, le budget d'investissement du programme d'entretien routier est arrêté à la somme de **52 676 570 061 FCFA** réparti comme suit :

RUBRIQUES	MONTANT FCFA	%
Entretien Périodique des Routes Revêtues	37 308 671 554	71%
Entretien Périodique Routes en Terre	6 331 653 220	12%
Entretien Courant	7 966 747 988	15%
Etude technique, préparation et mise en œuvre PERA	1 069 497 299	2%
TOTAL	52 676 570 061	100%

Figure 3 Budget d'investissement 2016

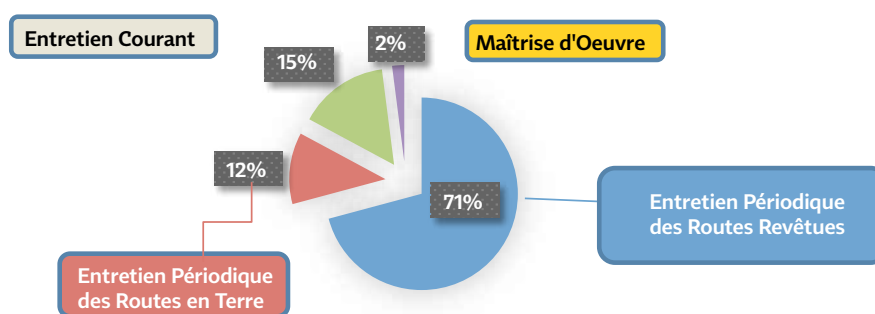


Figure 4 répartition des ressources allouées en 2016

Ces ressources financières allouées par l'Etat dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel 2016 ont permis de réaliser des travaux dans les 14 régions et de récupérer :

- 216.3 km de routes du réseau revêtu en entretien périodique ;
- 1035 km de route du réseau revêtu en entretien courant ;
- 300 km de route du réseau non revêtu en entretien périodique ;

- 189 km de route du réseau non revêtu en entretien courant ;
- Entretien et réhabilitation de 47 ouvrages.

Ces travaux ont été essentiellement exécutés sur le réseau structurant qui supporte l'essentiel du trafic extérieur et intérieur.

De façon spécifique, les ressources allouées à l'entretien routier sont réparties comme suit par région :

REGION	MONTANT BUDGET	%
DAKAR	9 748 802 196	19%
THIES/DIOURBEL	7 774 439 394	15%
KAOLACK / KAFFRINE / FATICK	7 681 068 601	15%
SAINT - LOUIS / LOUGA / MATAM	8 649 294 436	16%
ZIGUINCHOR / KOLDA / SEDHIOU	6 782 851 828	13%
TAMBACOUNDA / KEDOUGOU	9 016 404 646	17%
TOUTES LES REGIONS (*)	3 023 708 960	6%
TOTAL	52 676 570 061	100%

Figure 5 Ressources allouées à l'entretien routier

(*) La rubrique « toutes les régions » concerne les études techniques et la maîtrise d'œuvre du PERA ; les travaux d'urgence, le cantonnement, la surveillance du réseau, le renforcement des capacités du secteur, la préparation et la mise en œuvre, les séminaires et conférences

Cette répartition tient compte de la densité du réseau par région et des programmes des grands travaux en cours d'exécution.

Au 31 décembre 2016, le Programme d'Entretien Routier Annuel a été exécuté à hauteur de **87%**. Ce taux d'exécution global varie selon les régions.

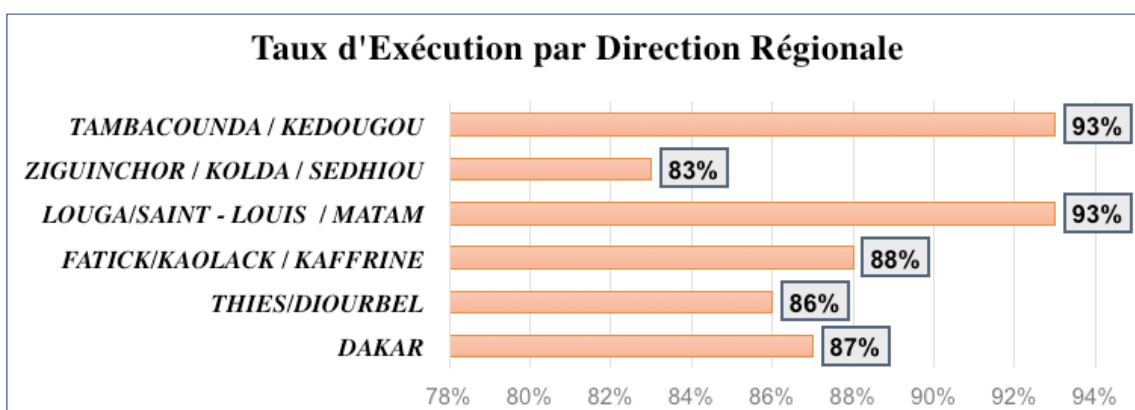


Figure 6 Taux d'Exécution par Direction Régionale

Il convient de noter que l'essentiel des marchés pluriannuels ont été exécutés à 100% à l'exception des régions de Dakar et Thiès-Diourbel pour des raisons liées au retard dans l'approbation des avenants et dans la mise en œuvre de la convention avec les communes de Mbour et celle de Saly. Nonobstant les performances réalisées en 2016, certaines difficultés sont notées dans la mise en œuvre du PERA. Il s'agit essentiellement du retard dans le paiement des décomptes des entreprises et la défaillance de certaines entreprises. Ce qui a entraîné des retards dans l'exécution de certains marchés

Les travaux réalisés ainsi que les efforts d'entretien sur le réseau routier ont permis de relever le niveau de service (routes en bon et moyen état).

Les résultats issus de la campagne d'inspection sommaire révèlent qu'en fin 2016, le réseau routier revêtu présente un état global de 77% en bon et moyen état. De même ces efforts ont aussi permis de relever l'état bon et moyen des routes en terre à 52%.

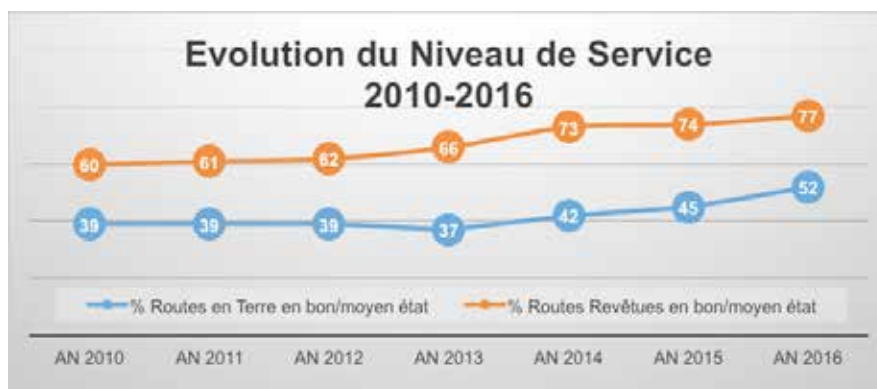


Figure 7 Evolution du Niveau de Service 2010-2016

Entre 2010 et 2016, le niveau de service des routes revêtues a progressé de 17% sur le réseau revêtu, ce qui constitue une amélioration considérable due aux efforts d'entretien, de réhabilitation et de bitumage d'axes structurants. Le réseau en terre est à 52% en bon et moyen état. Des efforts doivent être faits à ce niveau pour améliorer l'état des pistes rurales malgré la progression constatée en 2016.

En plus du Programme d'Entretien Routier Annuel, l'AGEROUTE s'oriente de plus en plus vers l'aide à la gestion de la route à travers sa Banque de Données Routières (BDR). Celle-ci reçoit des données routières collectées régulièrement à l'aide d'équipements permettant l'acquisition de données «Grand Rendement» et traitées avec des programmes permettant de renseigner entre autres sur l'état de chaque route et sur l'ensemble du réseau routier. En 2016, les équipes de la Banque de Données Routières ont effectué divers relevés, mesures de déflexions et d'uni sur le réseau routier classé.

Dans le cadre de l'amélioration du classement du Sénégal au Doing Business et pour une meilleure gestion du réseau, des dispositions ont été prises pour faciliter les ouvertures de tranchées et les traversées de chaussées aux Concessionnaires. A cet effet, la Direction de la Gestion et de l'entretien du Réseau à travers les Directions

Régionales reçoit, examine et approuve toutes les demandes d'autorisation de prestations des tiers devant impacter sur le réseau ou son emprise. Elle coordonne tous les travaux de remise en état de chaussées ou de trottoirs avec les équipes de la surveillance du réseau.

Durant l'exercice 2016, les activités ont principalement concerné, outre le traitement des demandes d'autorisations de traversées de chaussées avec des concessionnaires, la supervision des projets Tigo et Espresso avec SAGEMCOM, le projet de la Présidence avec Eiffage et ceux de la SENELEC (Boucle 90 et renouvellement du feeder de la Médina).

Le réseau reste cependant, exposé aux agressions des tiers. La mise en œuvre de la convention déjà signée avec la DSCOS devra améliorer la situation.

Au total 42 demandes d'autorisation de traversées du réseau ont été émises par les concessionnaires particulièrement la Sénégalaise des Eaux (SDE) et l'Office National de l'Assainissement (ONAS). Concernant les autres travaux sur le réseau avec les concessionnaires, ils se déroulent sans difficultés majeures.

Le tableau ci-dessous résume la situation :

DEMANDEUR	CONCESSIONNAIRE	AVANCEMENT PHYSIQUE
SAGEMCOM	EXPRESSO	99%
	TIGO	99%
SONATEL	ORANGE	85%
L.S.E	SENELEC: Projet de la Présidence	90%
L.S.E	SENELEC: Projet Renouvellement de câbles	95%
Eiffage	SENELEC: Projet Eiffage	99%
SDE/GTHE	SDE: Renouvellement de réseau à Fann Hock	50%

Figure 8 Situation des demandes d'autorisation de traverser



Globalement, les cibles des indicateurs de performance ont été atteints voire même dépassés. Les résultats obtenus en 2016 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

INDICATEURS EN 2016	CIBLE 2016	RÉALISATION AU COURS DE L'ANNÉE 2016							
		ZONES						TOTAL	TAUX D'EFFICACITÉ
		NORD	SUD	EST	OUEST	CENTRE	DAKAR		
Linéaire de Routes Revêtues traité en Entretien Périodique (km)	159	37,96	37	33,885	36,117	71,335	33.449	216,297	136%
Linéaire de Routes Revêtues (RR) traité en Entretien Courant (km)	1750	122	415	96	239,8	76,245	86	1035,045	59%
Linéaire de Routes en Terre (RT) traité en Entretien Périodique (km)	351	122,287	23	67,00	39	49		300	86%
Linéaire de Routes en Terre (RT) traité en Entretien Courant (km)	212	0	14	0	56,3	119	0	189	89%
Nombre Ouvrages Hydrauliques Entretenus ou Reconstitués (nombre)	42	9			12	7	19	47	112%
Linéaire de radier construit (ml)	960,13				1 160	285	229,7	1674,7	174%

Figure 9 Situation des indicateurs de performance

Pour les routes revêtues en entretien périodique, le fort taux d'efficacité obtenu est dû à l'exécution des avenants qui ont permis aux directions régionales d'anticiper sur les travaux du devis programme 2017.

Concernant l'entretien périodique des routes en terre et l'entretien courant des routes revêtues, des efforts devront être fait pour améliorer le taux d'exécution global des marchés.

LOCALISATION (REGIONS)	LINEAIRE DE RR	BON/MOYEN		MAUVAIS		LINEAIRE DE RNR	BON/MOYEN		MAUVAIS	
	KM	KM	%	KM	%	KM	KM	%	KM	%
TAMBACOUNDA	570,2	433,4	76%	136,9	24%	2295,8	1377,48	60,2%	918,3	39,8%
KEDOUGOU	208,0	106,1	51,2%	101,9	48,8%	693,7	416,2	60,9%	277,5	39,1%
KAFFRINE	223,2	113,8	51,2%	109,4	48,8%	714	399,8	56,2%	314,2	43,8%
KAOLACK	306,8	196,5	74,5%	110,3	25,5%	454	326,8	72,3%	127,2	27,7%
FATICK	396,8	227,0	77,2%	169,8	22,7%	413	214,7	52,7%	198,3	47,3%
ZIGUINCHOR	441,0	392,5	89,9%	48,5	19,1%	649,8	305,4	47,5%	344,4	52,5%
KOLDA	373,8	370,1	99%	3,7	1%	866,4	693,1	80,9%	173,3	19,1%
SEDHIOU	288,3	262,4	91,2%	26,0	8,8%	721,7	627,8	87,6%	93,9	13,4%
SAINT-LOUIS	361,3	343,3	95,3%	18,1	4,7%	685,9	246,9	36,7%	439,0	54,3%
MATAM	389,3	373,7	96,6%	15,6	3,4%	836	100,3	12,1%	735,7	87,9%
LOUGA	622,0	429,2	69,9%	192,8	31%	976,5	312,52	32,2%	664,0	67,8%
DIOURBEL	558,0	329,2	59,1%	228,8	40,9%	367,4	0	0%	367,4	100%
THIES	708,6	581,1	82,6%	127,6	17,4%	394,2	268,05	68,5%	126,2	31,5%
DAKAR	454,9	273,6	60,3%	181,3	39,7%	12	6,72	56,3%	5,3	43,7%
TOTAL	5 902,2	4 431,7	77%	1 470,5	23%	10080,4	5295,77	51,7%	4 784,6	48,3%

IV.

La situation des grands travaux

Les infrastructures, notamment routières, jouent un rôle important dans le développement économique et social du Sénégal. La route assure plus de 90% des besoins en déplacement des personnes et des biens. C'est pourquoi, les routes occupent une place importante dans la mise en œuvre du PSE, notamment dans la réalisation des principaux objectifs visés dans les trois (3) axes stratégiques.

Des infrastructures et des services de transport de qualité sont nécessaires pour soutenir la transformation de la structure de l'appareil de production, la croissance et pour faciliter l'accès aux services sociaux de base.

L'Etat du Sénégal a engagé plusieurs projets de construction et de réhabilitation de routes revêtues dont l'objectif est de faciliter le déplacement des personnes et des biens ainsi que de promouvoir une croissance inclusive et durable. Comme les années précédentes, la gestion 2016 a été marquée par des progrès remarquables dans la réalisation des grands travaux. Plusieurs projets inscrits dans le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2014-2018 du PSE ont été démarrés. Parmi ces projets, on peut citer :

l'aménagement et l'élargissement de la route des Niayes sur les différents axes entre Liberté 6 et Keur Massar;

- la phase pilote du programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES) ;
- l'aménagement et le bitumage de la route Kédougou-Salémata ;
- la réhabilitation de la route Dialocotto-Mako ; et ;
- la construction de la route de l'hydrobase.

4.1. Projets achevés

Des projets ayant un impact significatif sur l'amélioration de la mobilité urbaine et inter urbaine ont été achevés avec succès en 2016. Ces projets constitués pour l'essentiel d'axes stratégiques vont redynamiser les échanges économiques et commerciaux dans les différentes zones d'intervention. Les travaux achevés en 2016 sont :

I. L'Echangeur de l'Emergence, le premier maillon de la route des Niayes

L'échangeur inauguré le 25 juillet 2016 par le Président de la République fait partie des mesures prises par le Gouvernement en vue de décongestionner l'axe DAKAR / Banlieue. Cet ouvrage moderne permet de rallier le centre-ville et la banlieue dakaroise (Parcelles Assainies, Guédiawaye, Pikine et Keur Massar) et, ainsi, de réduire directement le temps de parcours sur les différents axes routiers (Patte d'Oie-Aéroport dans les deux sens et le centre-ville et la banlieue) et d'impacter positivement de manière indirecte les autres axes. Une évaluation d'impact réalisée par le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent a conclu que : « la construction de ce nouvel ouvrage qui a principalement permis de fluidifier la circulation des usagers de la route, avec des gains de temps moyens de 15 à 30mn ». L'Etat du Sénégal

a investi 7,5 milliards FCFA pour réaliser cet ouvrage dont la dorsale constituée par le pont a été réalisée en 2x3 voies sur un linéaire de 50 mètres de portées avec des bretelles d'accès et de sortie de 5 kilomètres.

II. La route Keur Waly Ndiaye - Passy-Sokone

C'est un axe stratégique destiné à faciliter les échanges transfrontaliers avec la Gambie et à améliorer le déplacement des personnes et des biens vers la région naturelle de la Casamance. Cette liaison routière de 25,5 Km a été cofinancée par l'Union Européenne et l'Etat du Sénégal dans le cadre de son programme de développement pour un montant total de 10,750 milliards FCFA. Les travaux sont entièrement terminés et la route est mise en service depuis octobre 2016. Ce projet a pris en compte l'aménagement de 30 Km de pistes rurales connexes en vue de faciliter l'accès des populations au réseau structurant et aux services sociaux de base. Le projet a aussi permis de résoudre de manière sensible les problèmes d'assainissement notés à Passy avec la mise en place d'un réseau d'assainissement constitué de caniveaux sur un linéaire de 4 Km et l'aménagement de trois exutoires d'un linéaire cumulé d'environ 1 Km.

Aussi, dans le but d'harmoniser le niveau de service le long de la RN5 qui constitue un maillon important du corridor côtier Dakar - Lagos, des travaux de traitement des points critiques et la reprise de la signalisation défectueuse sur cette route entre les sections CF RN4/ RN5 (Kaolack) - Keur Waly Ndiaye et Sokone - Karang ont été pris en charge sous forme d'avenant au marché de base.

III. La route Dahra-Linguère (40 Km)

La réhabilitation de la route Dahra-Linguère s'inscrit dans le cadre du projet global de la route Touba-Dahra-Linguère et Louga-Dahra. L'achèvement de cette première section a permis d'assurer une liaison routière permanente et sécuritaire entre les régions de Louga, Saint Louis et Matam. De ce fait, elle contribue au renforcement des échanges commerciaux entre les trois régions et les autres parties du territoire national. Le projet a également contribué à l'amélioration du niveau de service de cette route et à la réduction du temps de voyage sur cet axe. Il a permis de créer les conditions favorisant l'amélioration du cadre de vie des populations rurales des zones traversées par le projet à travers la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base composées de forages avec réseaux d'adduction d'eau potables ainsi que des infrastructures scolaires et sanitaires. D'un coût de 11,250 milliards FCFA, la réalisation a été possible grâce au concours financier de l'Etat du Sénégal et du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA).

Sur le plan des infrastructures de base, il a été noté la réalisation de deux forages, deux châteaux d'eau à Som et Thially, un poste de santé ainsi que la construction de murs de clôture pour 5 écoles.

IV. Le pont de Kédougou et ses bretelles d'accès

Ce projet a été réalisé sur financement de l'Etat du Sénégal et de la coopération autrichienne en vue de favoriser le déplacement entre la ville de Kédougou et le reste de la région dont la liaison était assurée avant les travaux par seulement un bac et des pirogues.

La construction du pont de Kédougou constitue la première étape du désenclavement de cette région qui regorge d'énormes potentialités économiques. La construction du Pont de Kédougou d'un linéaire de 135 mètres avec des bretelles d'accès de 2,3 Km de longueur, présente des avantages considérables dans l'amélioration des conditions socio-économiques durables des ménages de la ville de Kédougou. Il contribue également au désenclavement du Fongolimbi, en permettant un accès plus facile, une plus grande mobilité des personnes et des biens et un gain de temps appréciable.

V. Le contournement de la Ville de Tivaouane (5 Km) et la construction de 25 Km de pistes de désenclavement dans la région de Thiès

Ce projet vise à améliorer la mobilité des personnes et des biens lors des événements religieux. Il a également permis de désenclaver plusieurs localités de la région en les connectant au réseau structurant à travers l'aménagement de pistes facilitant l'accès des populations aux services sociaux de base.



4.2. Projets en cours






L'achèvement de ces projets et le rythme d'avancement satisfaisant des travaux ont permis d'atteindre les objectifs assignés à l'AGEROUTE dans son contrat de performance pour l'année 2016.






Au 31 décembre 2016, le portefeuille des grands travaux de construction et de réhabilitation de routes et d'ouvrages d'art est constitué de :




- 14 projets de réhabilitation et de construction de routes revêtues pour un linéaire total de 618 Km ;
- 03 projets de construction de ponts (ouvrages d'art) pour un linéaire total de 1853 mètres et ;
- 01 programme spécial destiné à la modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES) avec 04 composantes principales (voiries, assainissement, éclairage public et aménagement paysager). La phase pilote de ce programme, démarrée en 2016, concerne 11 localités dont 10 des 14 chefs-lieux de région du pays (Dakar, Diourbel, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, et Ziguinchor) et la Commune de Mbour. L'intégration de la Commune de Mbour se justifie par la taille de sa population (3ème Commune la plus peuplée du pays) et des problèmes aigus de transport urbain qui s'y posent. Au niveau de Dakar les Communes qui sont couvertes sont: Guédiawaye, Keur Massar et Yeumbeul Nord.






Comparativement à l'année 2015, le rythme de progression des projets reste cohérent avec le programme prévisionnel des travaux. Le tableau ci-dessous résume l'état d'avancement de chaque projet au 31 décembre 2016.



N° PROJETS	LINEAIRE			COUT PROJET en millions FCFA	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2016	VARIATION	APPRECIATION	OBSERVATIONS
	route revêtue en Km	route en terre en km	Pont en m						
1	55 Km			200 057	70% sur le lot AIBD-SIN-DIA	100% sur le lot AIBD-SIN-DIA mais 50% par rapport au projet global	30% sur le lot AIBD-SIN-DIA		Prise en charge dans le cadre de ce projet des travaux de réhabilitation de la route de Popenguine-Sindia sur 10 Km
2	28			7780	39%	45 %	06 %		Reprise des travaux en Octobre 2016 suite à la relance de la procédure de passation du marché des travaux (défaillance de la première entreprise ayant entraîné une résiliation du contrat
3	49			12 488	17 %	75 %	58 %		Progression satisfaisante malgré quelques difficultés liées aux phénomènes naturels (fortes houles)
4	8,5			37 919	15 %	40	25 %		Fin des travaux prévue au 1 ^{er} semestre 2017 Progression satisfaisante Particularité du projet : réalisation de deux ouvrages mixte (viaduc de 970 mètres et la construction d'un Bowstring de 350 mètres de portée pour la traversée de l'esplanade du mausolée de Cambéréne). Les superstructures de ces ouvrages sont fabriquées en Europe avec un avancement conforme au planning d'exécution établi.
5	113			413 089	5%	35%	30%		Progression satisfaisante. Avec le rythme actuel, l'autoroute pourrait être livrée avant la fin du délai contractuel Travaux de terrassements généraux, des ouvrages hydrauliques et des ouvrages d'art.

N° PROJETS	LINEAIRE			COUT PROJET en millions FCFA	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2016	VARIATION	APPRECIATION	OBSERVATIONS
	route revêtue en Km	route en terre en km	Pont en m						
6	4,0			8250	26 %	70 %	44 %		Progression satisfaisante Les travaux d'assainissement ont été finalisés. Concernant les travaux routiers les principaux axes ont été revêtus en béton bitumineux sauf sur les axes Nord et sur l'avenue Cheikh Ahmadou Bamba où il y a des emprises à libérer pour la construction du giratoire ainsi que des allées piétonnes. Le processus de libération suit son cours.
7	75			14 789	11 %	35 %	24 %		Progression normale. Un blocage a été noté suite à l'objection du FKDEA sur l'attribution du contrat de supervision ce qui a entraîné un retard dans l'exécution des travaux. A la suite un dispositif a été mis en place par l'AGEROUTE pour assurer la supervision des travaux en attendant la mise en place de la mission de supervision.
8	42			17 024	20 %	70 %	50 %		Mesures sociales prévues : construction de forages, poste de santé, clôture d'école. Progression satisfaisante : Fin des travaux prévue en 2017
9	46			12 004	17 %	65 %	48 %		Progression satisfaisante : Fin des travaux prévue en 2017. Le projet intègre des aménagements connexes constitués de 75 Km pistes, des infrastructures socio-économiques de base et des équipements d'allègement des travaux des femmes
10	15		300	17 700	00 %	32 %	32 %		Progression satisfaisante. Le projet a démarré en 2016. Les travaux de fondations profondes (pieux) sont terminés et ceux des piles sont en cours. Les travaux de voirie sont en cours

N° PROJETS	LINEAIRE			COUT PROJET en millions FCFA	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2015	ETAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2016	VARIATION	APPRECIATION	OBSERVATIONS
	route revêtue en Km	route en terre en km	Pont en m						
11	Travaux d'achèvement de la RN6 (Ziguinchor-Tanaff)	116,7	121	21 000	58 %	91 %	33 %		<p>Difficultés notées avec l'entreprise dans l'exécution de ce projet en fin d'année 2016.</p> <p>Le taux d'avancement physique global évalué au moment de la suspension des travaux à 91,4% contre un taux planifié de 92,1%. Le linéaire de route revêtue réalisé est de 114km sur les 116,7km.</p> <p>Le principal poste en retard concerne l'assainissement longitudinal (caniveaux et fossés bétonnés) avec un taux d'avancement de 63,1%.</p> <p>Dispositions prises pour achever les travaux dans les meilleures conditions</p> <p>Progression normale même si des difficultés ont été notées dans le règlement des décomptes de l'entreprise.</p>
12	Réhabilitation Kounkané et Aladji Vélingara et Dabo-Sinthian	29		10 636	26 %	56 %	30 %		<p>Tranche optionnelle dans le cadre du MCA déclenchée en septembre 2015 pour uniformiser le niveau de service sur toute la RN6 et disposer d'une voie alternative pour le contournement de la Gambie. Nécessité de veiller à la mise en place des ressources financières</p>
13	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lots 2 (Cambéréne - Thiaroye)	23		40 000	00 %	26 %	26 %		<p>Progression satisfaisante : Travaux démarrés en 2016. Le projet concerne 8 km de chaussée en 2x2 voies et 15 Km de voiries à l'intérieur des quartiers</p>

N°	PROJETS	LINEAIRE			COUT PRO- JET en mil- lions FCFA	ETAT D'AVANCE- MENT AU 31/12/2015	ETAT D'AVANCE- MENT AU 31/12/2016	VARI- ATION	APPRECIA- TION	OBSERVATIONS
		route revê- tue en Km	route en terre en km	Pont en m						
14	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES)	114			89 000	0%	5%	5%		Marchés attribués pour la première phase sur financement de l'Etat. Travaux en cours dans certaines villes : Pikine, Guédiawaye, Gossass
15	Construction d'ouvrages d'art à l'île à morphile			332	5863	00%	80% pour la tranche ferme	80%		Progression très satisfaisante pour la tranche ferme. Les travaux ont démarré en Juillet 2016 et concernent la construction d'ouvrages d'art pour faciliter le déplacement des personnes et des biens sur l'axe Ngouye-Saldé
16	Travaux d'urgence de protection côtière et de restauration de chaussée sur la Corniche Est de Dakar				1900	00%	95%	95%		Progression très satisfaisante. Travaux entrepris en 2016 pour assurer une protection de la côte en vue d'assurer une circulation permanente sur la corniche Est
17	Réhabilitation Dialocoto-Ma-ko - Lot 1 : Dialocoto - PK120 (BOAD)	55			14 000	00%	08.5%	08.5%		Progression normale : Travaux démarrés au dernier trimestre de l'année 2016
18	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Kedougou - Salemata	85			32 587	00%	5%	5%		Progression normale : Travaux démarrés en Décembre 2016

4.3. Projets en phase de démarrage

Le Gouvernement va poursuivre sa politique d'amélioration de l'état du réseau routier, du développement des courants d'échanges avec les pays limitrophes et le désenclavement des zones à fort potentiel minier, agricole et touristique.

C'est dans ce cadre que les travaux tant attendus de réhabilitation de la route nationale 2 entre Ndioum et Bakel et du désenclavement de l'île à morphil vont démarrer en 2017. Il en est de même pour la réhabilitation et la construction de la route Lompoul-Léona-Potou Gandiole dont les marchés des travaux ont été attribués.

La modernisation des villes du Sénégal va entrer dans sa phase active en 2017 suite à l'approbation par la BAD du programme de financement soumis par l'Etat du Sénégal.

Les engagements pris par l'Etat lors des conseils interministériels décentralisés se matérialisent sur le terrain avec le démarrage prochain des travaux de la boucle du Boudier, de la boucle des Kalounayes et de la construction du pont de Foundiougne.



Le tableau ci-dessous résume les grands travaux en phase de démarrage :

N°	PROJETS	LINEAIRE			COUT PROJET en millions FCFA	Date de démarrage prévue	OBSERVATIONS
		route revêtue en Km	route en terre en km	Pont en m			
1	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot1 (Liberté 6 - Cambériène), Lot 3 (Thiaroye - Keur Massar) et Lot 4 (Production de pavés)	38		600	79 000	1 ^{er} trimestre	
2	PATMUR 2 (Lompoul, Leona, Potou, Gandiol 69 km et pavage à Dakar 30 km)	69 km			37 895	1 ^{er} trimestre	
3	Réhabilitation Ndioum-Ourosogui-Bakel : section Ndioum-Thilogne (financement BID)	137	20		42 575	1 ^{er} trimestre	
4	Réhabilitation Ndioum-Ourosogui-Bakel : section Ourosogui-Hamady Ounaré (financement conjoint OFID et fonds d'Abu Dhabi)	52	30		14 418	1 ^{er} trimestre	
5	Lot N°1 : Réhabilitation Thilogne-Ourosogui (50 km) +voirie Matam (3km) +41,4 km de pistes connexes (Boki Diawé-Nguidjillogne ; Hadou Bé-ré-Fadiar ; Wendou Bossaébé-Wali Diala-Polèle Awloubé ; CFRN2-Goudoudé)	52	41,4		18 623	1 ^{er} trimestre	
6	Lot N°2: Réhabilitation Hamady Ounaré-Fadiara	48			14 380	1 ^{er} trimestre	
7	Lot N°3 : Réhabilitation Fadiara-Bakel (51 km) + voirie Bakel (3km) +26 km de pistes connexes (Tianiaf-Yacine Laké ; Bondji wali-Niarou wal ; CFRN2 (Bondji)-Moudéri ; CFRN2 (Bondji)-Diawara)	51	26		17 444	1 ^{er} trimestre	
8	Lot N°4 : Ndioum-Halwar-Démeth (70 km) +voirie Ndioum (3km) y compris Podor-Taréjji (29km) et voirie Podor (3km) + 32,5 km de pistes connexes (RN2-Mbantou et Mbantou-R40 ; Fondé Ass-Podor ; Donay Walo-Piste Halwar Diattar ; Donay Walo-Piste Halwar Diattar ; Ndioum-Thialaw ; Podor-Ngaoulé)	70	32,5	20	26 953	1 ^{er} trimestre	
9	Lot N°5 : CFRN2-Médina Ndiathbé-Cas Cas-Sal-dé-Pété (67km)	67			20 049	1 ^{er} trimestre	

N°	PROJETS	LINEAIRE			COUT PROJET en millions FCFA	Date de démar- rage prévue	OBSERVATIONS
		route revê- tue en Km	route en terre en km	Pont en m			
10	Programme prioritaire de désenclavement (boucle du Boudier, Pont Marsassoum, Boucle des Kalounayes, Boucle du Fouladou, Kédougou - Salémata, Bambèye - Baba Garage - Diogo - Fass Boye, Ile à Morphil)	412	54	480	180 000	1 ^{er} trimestre Pour la boucle du Boudier	BCI, a) Boucle du Boudier : Financement acquis auprès de la BOAD. b) Boucle des Kalounayes : Le DAO disponible. Projet sera instruit en 2017 par la BOAD pour financement c) Boucle du Fouladou : Marché attribué. Attente lettre couverture budgétaire. Contractualisation en cours d) Bambey-Mekhe-Diogo-Fass Boye et Ile à Morphil : Marché attribué. Lettre couverture budgétaire délivrée par le MEFP pour l'établissement du Contrat
11	Travaux de Construction du pont de Foundiougne			1 500	36 500	1 ^{er} trimestre	Accord de Prêt signé entre l'Etat du Sénégal et Eximbank Chine. Préparation des documents requis pour l'entrée en vigueur de l'accord de financement et l'effectivité du premier décaissement
12	PATMUR 2 pavés à Dakar et travaux de réhabilitation de la route Lompoul Léona Potou Gandiol	70			25 000	1 ^{er} trimestre	Négociation effectuée avec la BM, processus de passation marchés en cours.
13	Modernisation de la ville de Médina Gounass	15			10 000	1 ^{er} trimestre	
14	Construction de la route de l'hydrobase	4,5			3 443	1 ^{er} trimestre	Etudes terminées. Marché attribué. Attente finalisation avenant à la convention pour le transfert du budget.
15	Réhabilitation de la route Tamba-Kidira-Bakel : Tambacounda - Goudiry (PK80) : 80 km Goudiry (PK80)- Kidira : 105 km Kidira - Bakel: 65 km	250			107 500	4 ^{ème} Trimestre	Financement partiel acquis auprès du Fonds Saoudien et du Fonds Koweïtien:

Figure 12 Liste des projets en phase de démarrage



V.

Le développement
du réseau autoroutier

Le Sénégal, dans le cadre de sa politique de renforcement et de sauvegarde du réseau routier principal, développe un important programme autoroutier particulièrement sur les sections de routes nationales à fort trafic. Ce programme permettra à court et moyen termes, de relier les grandes villes du centre et du nord du pays avec des gains de temps très appréciables. L'objectif à long terme est d'étendre le programme autoroutier jusqu'aux frontières avec les cinq pays voisins.

C'est dans cette optique que les projets de construction d'autoroutes ont été initiés. Au 31 décembre 2016, le portefeuille des projets est le suivant :

5.1. Projets en cours :

5.1.1. Construction de l'autoroute à péage AIBD-MBOUR-THIES

Ce projet long de 55 km est destiné à assurer la connexion à l'Autoroute à péage de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD), de la Zone Economique Spéciale Intégrée de Diass (ZESI), ainsi que des villes limitrophes de Mbour et Thiès.

Pour la mise en œuvre de cet important projet, l'option privilégiée par l'Etat du Sénégal était de réaliser, par d'autres ressources, le prolongement de l'autoroute au-delà de la concession de la liaison autoroutière entre Dakar et l'AIBD.

Compte tenu de la nécessité de disposer d'un projet global qui aura d'importantes retombées économiques pour les populations vivant dans la zone d'influence du projet et eu égard à l'ouverture prochaine de l'AIBD, la poursuite et la finalisation du projet jusqu'à Mbour, d'une part, et Thiès, d'autre part, deviennent impératives.

La consistance des travaux objet du contrat clé en main comprend les études, les travaux et les équipements complets de l'autoroute à péage.

Le projet d'un coût de **470 722 965. 20 Dollars** US est financé par l'Etat du Sénégal et Exim Bank China. Au 31 décembre 2016, le taux d'avancement physique global des travaux est estimé à 50% (des terrassements généraux jusqu'au niveau de la chaussée).

Il convient de noter que le tronçon AIBD - Sindia long de 18 km est déjà mis en service et que les travaux sont en cours sur les tronçons AIBD-THIES (16 km) et SINDIA-MBOUR (21 km).

La réhabilitation de la route de Popenguine-Sindia sur 10 Km est prise en charge dans le cadre de ce projet et est à un taux d'avancement de 90% au 31 décembre 2016. Il ne reste pratiquement que la signalisation.

Il est également prévu la réalisation de 4 km de voirie

en bicouche à l'intérieur du village de Kirène ; localité fortement impacté par les travaux de l'autoroute AIBD - Mbour - Thiès.

L'autoroute AIBD-SINDIA (18 Km), sur financement public (Eximbank et Etat du Sénégal), est mise en service le 25 octobre 2016.

La libération d'emprise est effective sur la totalité des tronçons à l'exception de la section se situant dans la commune de Guékhokh où il est noté d'importants bâtis. La signature du décret de cessibilité de régularisation permettra de finaliser la libération d'emprise.

5.1.2. Construction de l'autoroute à péage THIES-TOUBA

La ville de Touba fait l'objet d'un développement exceptionnel aussi bien sur le plan économique que démographique. Ainsi, le Gouvernement, par la construction d'une Autoroute entre Thiès, Diourbel et Touba a décidé de relever le niveau de service des infrastructures qui convergent vers la ville de Touba et qui drainent un trafic important surtout durant les cérémonies religieuses.

Ce projet d'autoroute avec une longueur d'environ 113 km prévoit aussi la construction d'aires de service le long de l'autoroute.

Les travaux d'un coût de 812 622 293 Dollars US sont assurés par l'Entreprise chinoise CRBC pour un délai d'exécution de 45 mois.

CRBC en rapport avec l'AGEROUTE et l'Assistant au Maître d'Ouvrage a bouclé les études techniques. L'avant-projet détaillé est approuvé, cependant, il a été proposé une modification du tracé sur les cinq premiers kilomètres pour optimiser le raccordement avec l'autoroute AIBD-Thiès. L'avant-projet détaillé des 5 premiers kilomètres modifié est en cours d'approbation. Les études d'exécution sont bouclées sur l'ensemble du tronçon à l'exception des 5 premiers kilomètres.

Les travaux ont démarré en avril 2016 avec les terrassements généraux, les ouvrages hydrauliques et les ouvrages d'art. Le niveau d'avancement global des travaux à la fin de l'année 2016 estimé à 35%.

5.2. Projets en phase de démarrage

Un seul projet est en phase de démarrage. Il s'agit des travaux de **construction des routes de connexion à l'autoroute à péage Thiès-Touba.**

Ces travaux financés par l'Etat du Sénégal sur le BCI s'inscrivent dans le cadre de la politique de développement économique du pays, à travers l'amélioration des conditions de déplacement et de réduction du coût des transports.

Les travaux comprennent :

- la réalisation de la bretelle de connexion de la ville de Bambey à l'échangeur de Bambey et l'aménagement de la traversée urbaine de la ville, soit environ 8 km ;
- la réalisation de la bretelle de connexion de la ville de Diourbel à l'échangeur de Diourbel et l'aménagement de la traversée urbaine de la ville, soit environ 17 km ;
- l'élargissement et l'aménagement de la partie urbaine de la route d'accès à l'échangeur de Thiès, soit environ 3 km ;
- la réalisation de la route de connexion Mbour-Nianing à la fin provisoire de l'autoroute vers Mbour, soit environ 14 km ;
- la réalisation d'infrastructures socio collectives.

Le délai prévisionnel de réalisation de ces travaux est de dix-huit (18) mois.

L'AGEROUTE est en attente de la mise à disposition des ressources nécessaires pour signer le contrat des travaux et notifier à l'entrepreneur l'ordre de démarrage.

Compte tenu de l'impact socioéconomique très élevé des routes de connexions sur les populations environnantes et eu égard à la mise en service éventuelle de l'autoroute Thiès-Touba en fin d'année 2018, un accent particulier devrait être mis sur le démarrage de ce projet avant la fin du second trimestre de l'année 2017.

5.3. Projets en perspective

Les projets en perspective concernent :

5.3.1. Construction de l'autoroute THIES-TIVAOUANE

Un contrat commercial pour les études, les travaux et les équipements de l'autoroute Thiès-Tivaouane a

été signé le 25 février 2016. La procédure est en cours pour un financement par EXIMBANK CHINE pour un montant de 175 millions USD. Les études d'impact environnemental et social ont été validées par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés et l'attestation de conformité aux dispositions du code de l'environnement a été délivrée. La procédure de sélection d'un assistant au Maître d'ouvrage est en cours.

Pour l'année 2017, il est prévu de finaliser l'accord de prêt avec EXIMBANK, démarrer les études APS et la libération de l'emprise et enfin finaliser la sélection de l'Assistant au Maître d'Ouvrage.

5.3.2. Construction de l'autoroute côtière DAKAR-SAINT LOUIS

Le projet d'Autoroute côtière Dakar - Saint Louis vise à faciliter la liaison des villes du Nord et ainsi dynamiser l'axe transcontinental Madrid - Tanger - Dakar. Elle intègre la desserte des grandes villes environnantes le long de la Grande côte sénégalaise, par voie rapide sur environ 180 km. Elle sera réalisée au gabarit autoroutier et assurera au moins les connexions suivantes par des diffuseurs :

- Lac Rose et la grande banlieue de Dakar (connexion avec la VDN) ;
- Kayar, Keur Moussa, Km 50 de la Route Nationale 2 ;
- Notto, pour la desserte de Thiès, Notto et Mont Rolland ;
- Mboro, pour la desserte de Tivaouane, Mboro et Fass Boye ;
- Lompoul, pour la desserte de Lompoul et Kébémér ;
- Potou, pour la desserte de la ville de Louga ;
- Rao, sur la Route Nationale 2 ;
- Saint Louis, par le nord, pour la desserte de l'université, de l'aéroport et des pôles urbain, agricole et touristique de la région.

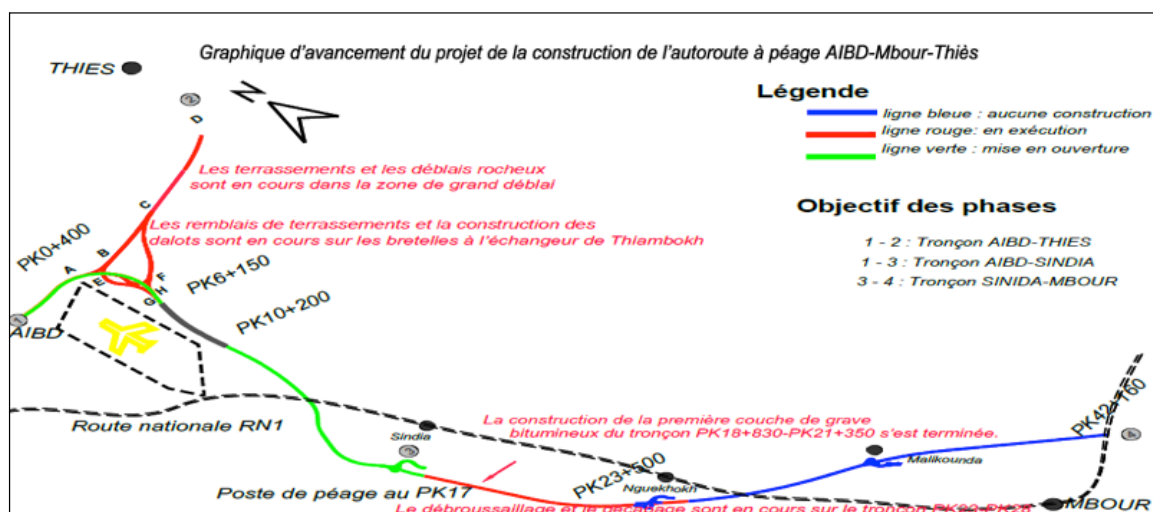


Figure 13 Niveau d'exécution du projet



VI.

Le programme
de pistes rurales

Le Gouvernement du Sénégal considère l'amélioration du transport en milieu rural comme un outil efficace de développement socio-économique et de lutte contre la pauvreté. C'est dans ce cadre qu'un Programme National de Routes Rurales qui confirme la volonté de l'Etat de désenclaver les zones rurales a été mis en place. L'exécution d'une partie de ce programme est confiée au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement à travers l'AGEROUTE. Il convient de noter que parallèlement à ce programme national de routes rurales, l'AGEROUTE met en œuvre chaque année un programme d'entretien routier annuel pour améliorer le niveau de service sur l'ensemble du réseau. À cet effet une attention particulière est accordée au réseau routier non revêtu qui constitue 64% du patrimoine routier classé soit environ 10 539 Km.

En 2016, l'AGEROUTE a poursuivi le programme d'entretien des pistes rurales et a accentué la réalisation de nouvelles pistes qui visent à désenclaver des zones à fortes potentialités économiques et à faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base. Le volet pistes rurales du Projet Pôle de Développement de la Casamance confié à l'AGEROUTE à travers une

convention de maîtrise d'ouvrage déléguée est entré dans sa phase active, ce qui a permis de mener plusieurs actions sur le terrain.

Enfin, dans un souci permanent d'amélioration de la qualité du réseau routier en terre, l'AGEROUTE a initié en 2016 un projet pilote d'entretien de pistes rurales par niveau de service à travers l'approche GENIS cantonnement. Elle a également expérimenté un projet pilote d'amélioration de pistes rurales par la technologie PROBASE.

6.1. Exécution du PERA et des travaux de pistes

Le Programme d'entretien des pistes rurales a été initié dans toutes les régions en vue de relever sensiblement le niveau de service sur cette catégorie de routes. Ainsi en 2016, huit (8) contrats ont été exécutés pour un montant total de près 10,2 milliards FCFA. Les travaux ont concerné l'entretien courant et l'entretien périodique des routes en terre sur un linéaire total de près de 500 km.

Le tableau ci-dessous récapitule les performances réalisées en 2016 sur l'entretien des pistes.

INDICATEURS	ZONES					REALISATIONS 2016	Cible CDP 2016	% Réalisation
	Centre	Nord	Est	Ouest	Sud			
Linéaire routes en terre traité en entretien courant	119	0	0	56,3	14	189	212	89%
Linéaire routes en terre traité en entretien périodique	49	122,287	67	39	23	300	351	86%
Linéaire routes en terre construit	93,75		117,5	26,765	18,62	257	650	39%

Figure 14 Performances réalisées en 2016 sur l'entretien des pistes

Pour améliorer la densité du réseau de routes en terre, l'Etat a financé sur le Budget Consolidé d'Investissement, des travaux de construction de pistes dans les régions de Tambacounda et de Kédougou. Des aménagements connexes de pistes ont été aussi intégrés aux grands travaux de construction et de réhabilitation (Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib, Passy - Sokone -Contournement de Tivaouane) en vue d'assurer la liaison sur le réseau routier structurant pour certains villages.

La combinaison de ces deux programmes a permis de réaliser en 2016 un linéaire de 257 Km de routes en terre, ce qui constitue un niveau de 39% de la cible annuelle. Cette situation est liée à la nouvelle orientation de l'Etat qui a confié depuis 2015 la construction des pistes au PUDC. Les résultats consolidés du PUDC permettront de dépasser largement les cibles de l'année 2016.

6.2. Approche GENIS/Cantonnement

L'AGEROUTE a mis en place une nouvelle stratégie d'entretien des routes en terre dénommée « Cantonnement » et qui s'oriente vers la Gestion par Niveaux de Service en vue d'améliorer l'état du réseau des routes en terre. Le projet va permettre la surveillance et l'entretien courant continu de pistes rurales de façon à les rendre carrossables toute l'année grâce à la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre). Par cette approche, ce sont les habitants des villages, une fois recrutés, formés aux tâches d'entretien routier et équipés, qui réalisent les prestations, encadrés et rémunérés par l'entreprise titulaire du marché. Le projet qui va s'étendre sur trois (3) ans va contribuer non seulement au désenclavement des populations rurales, mais aussi à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural par la création de nombreux emplois.

En 2016, des réunions de partage et d'information sur la stratégie ont été organisées et un programme d'un linéaire de 812 km a été identifié. Les appels d'offres pour les travaux ont été lancés et un protocole d'accord a été signé entre l'AGEROUTE et le Centre de Formation Professionnelle et Technique pour assurer la formation des acteurs pendant la phase pilote du projet. Le démarrage des travaux devrait intervenir en 2017.

6.3. Projet Pôle Développement de la Casamance

Parallèlement à ce programme d'entretien et d'aménagement de pistes, l'AGEROUTE met en œuvre la composante « accessibilité rurale » du projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) financé par la Banque Mondiale et l'Etat du Sénégal. L'objectif de cette composante est de désenclaver les localités les plus isolées et d'améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures commerciales et aux zones à fort potentiel agricole. Le programme intervient au niveau des 3 régions de la zone sud et l'état d'avancement des 4 sous-composantes se présente comme suit :

- l'achèvement des travaux d'urgence de traitement de points critiques sur 23 Km dans la région de Sédhiou ;
- l'achèvement des travaux de construction des pistes Diégoune-Balingor (7,2 Km) et Affniam-Elana (11,412 Km) ;
- les travaux en cours sur le tronçon Kolda-Pata avec un taux d'avancement de 51% en fin décembre 2016 ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation des pistes Baila-Suelle (10 Km) et Sindian-Djibidione (16 Km) dans la région de Ziguinchor ;
- la validation des programmes de formation destinés aux Collectivités locales et ARD. La signature d'un protocole avec le Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux Publics pour la conception et la mise en œuvre des actions de formation ainsi que les sessions de formations relatives aux différents thèmes ont été bouclées le 30 décembre 2016 ;
- l'identification des tronçons retenus pour la mise en œuvre du projet pilote d'entretien par la méthode Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). Globalement, la composante « Accessibilité Rurale » du PPDC affiche un niveau de réalisation satisfaisante.



VII.

Etudes, controle qualite
& inspection technique

L'AGEROUTE a choisi, parmi les premières démarches des opérations d'investissement routier, la réalisation d'études détaillées (techniques, environnementales, économiques et sociales) pour l'exécution des projets dans des conditions acceptables de qualité, de respect des coûts et des délais. Dans ce cadre, un planning est établi chaque année pour effectuer des études en vue de préparer les dossiers de recherche de financement pour les projets d'infrastructures routières et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement dans le cadre des travaux.

Le programme d'études 2016 s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent. A cet effet, l'AGEROUTE a engagé des projets prioritaires d'infrastructures routières qui doivent contribuer à la transformation structurelle de l'économie, pour soutenir une croissance forte et durable. Ce programme comporte de manière générale :



- des études d'actualisation de projets d'infrastructures routières ;
- des études de faisabilité et d'exécution de projets d'infrastructures routières ;
- des études générales.

7.1. Etudes terminées

Au cours de la gestion 2016, six (6) études ont été achevées et concernent :

1. L'actualisation des études techniques détaillées, des études économiques et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les projets suivants :

- Réhabilitation des tronçons Sénoba-Ziguinchor (**137 km environ**) situé sur la RN4, Cf RN4 (Diaroumé)-Sédhiou situé sur la R21 et la R22 (**53 km environ**) et pour la réalisation d'une rocade de désenclavement (**12 km**) dans la commune de Ziguinchor ;
- d'aménagement et de bitumage **d'infrastructures routières dans l'île à Morphil d'environ 180 km et de la RN2 Ndioum-Bakel ;**

2. les études techniques d'exécution, socio-économiques et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les projets ci-dessous :

- Réhabilitation du tronçon **Tambacounda - Kidira - Bakel (250 km) ;**
- Aménagement et bitumage du tronçon **Kolda-Fafacourou - Dabo / Fafacourou - Medina Yoro Foula -Pata / Kolda - Pata (208 Km) ;**
- Traitement de points critiques de **350 km de pistes dans les régions de Sédhiou et de Kolda.**

3. les études techniques détaillées pour le programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES) phase 1 et 2 ;

7.2. Etudes en cours d'exécution

Sur financement de l'Etat et des Partenaires techniques et financiers, l'AGEROUTE a entamé en 2016 plusieurs études et dont la situation d'exécution se présente comme suit :

1. Etudes pour la construction des routes Lompoul/Potou-Gandioul en 2x1 voies, Lompoul/Potou - Guéoul et la réhabilitation de la route revêtue Louga - Léona - Potou (**136 km**) (financement BOAD). Cependant, il faut noter qu'une partie du linéaire (Lompoul-Léona : **42 km**, Léona-Potou : **7 km**, Potou-Gandioul : **19 km soit 68 km**) est prise en compte dans le cadre du PATMUR. Ces tronçons sont remplacés par les axes Dahra-Mbeuleukhé y compris la bretelle de Yang Yang et Géoul-Thiep. Les dossiers d'avant projets sommaires (APS) sont validés et il est attendu le rapport d'avant-projet détaillé (APD) ainsi que le dossier d'appel d'offres (DAO) ;

- Etudes pour l'élargissement de la RN2 du tronçon Thiès-Saint Louis-Rosso en 2 x 2 voies (260 km) : **rapport d'orientation technique validé ;**
- Elaboration d'un manuel de procédures techniques et d'un cahier de prescriptions techniques particulières pour les pistes : **rapport d'orientation méthodologique validé ;**
- Etudes socio-économiques relatives aux travaux de construction et d'aménagement de la route Ndioum-Linguère (170 km) : **rapport d'orientation méthodologique validé ;**
- Etudes pour la révision du Cahier des Prescriptions Techniques Générales (CPTG) pour les travaux : **rapport provisoire soumis par le Consultant ;**
- Etudes pour la modernisation de la ville de Médina Gounass : **rapport APS approuvé et le rapport APD final attendu.**
- Etudes techniques d'exécution, socio-économiques et d'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la RN7 section Tambacounda-Toubéré Bafal-Fété Bowé-Ogo-Nawel-Matam (**250 km**) y compris l'aménagement progressif de **165 km** de pistes connexes de production : **rapport d'orientation technique approuvé ;**
- Etudes techniques d'exécution, études socio-économiques et élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour les travaux de construction du pont de Lally : **dossiers APD validés, attente version finale études d'impact environnemental et social et du DAO ;**
- Etudes pour l'évaluation de PROBASE : **rapports finaux attendus.**

Dans le cadre du suivi des études, de la recherche appliquée, de l'inspection technique et du contrôle qualité, des contrats de prestations sont signés avec des consultants indépendants chargés d'accompagner l'AGEROUTE dans les inspections techniques et la validation des rapports d'études.

7.3. Inspection technique et contrôle qualité des travaux

L'AGEROUTE accorde une importance particulière à l'inspection technique et au contrôle qualité pour veiller à la cohérence de l'ensemble des infrastructures routières au Sénégal dans le respect des prescriptions techniques

Une planche expérimentale est réalisée en bicouche avec le grès quartzite de Bakel sur la RN2 après Matam. Il est envisagé la réalisation d'une planche expérimentale en enrobé sur le chantier Touba-Dahra.

Enfin, des sessions de renforcement des capacités ont été organisées en 2016 sur la mécanique des chaussées et l'utilisation du bitume en technique routière.

et des clauses contractuelles.

En 2016, des missions ont été effectuées dans les régions de Saint-Louis, de Matam, de Tambacounda et de Ziguinchor pour l'inspection technique et le contrôle de la qualité des travaux. Les principaux constats et recommandations issus de ces inspections ont été transmis aux entreprises et bureaux concernés pour la mise en place d'un plan d'action qui n'est pas toujours effective.

Des missions ponctuelles ont été réalisées sur certains chantiers en cours d'exécution notamment la boucle du Blouf particulièrement le tronçon Tandième - Thionk Essyl, la VDN et le poste de contrôle de Boundou Fourdou.

Ces missions ont conduit à la publication de notes de services relatives à la prise en compte des exigences de la métrologie dans les projets routiers, le suivi des études et à l'implication de l'inspection technique dans les réceptions de travaux et le suivi du PERA.

Il a été aussi mis en place au sein de l'Agence, un comité technique de recherche appliquée (CTRA) qui travaille actuellement sur trois (3) thèmes stratégiques de recherche à savoir :

- la détermination et le calage des déflexions limites d1 et d2 au Sénégal ;
- le comportement des chaussées avec la réalisation et le suivi des planches d'essai ;
- la détermination des causes des dégradations précoces des chaussées du Sénégal.

L'AGEROUTE soutient la recherche appliquée dans le domaine de la route. A cet effet, deux sujets de recherche expérimentale portant sur « l'Approche analytique et expérimentale du comportement de l'asphalte caoutché » et sur « les modules de déformation des sols » présentés par des Centres de recherche bénéficient du soutien de l'Agence.

S'agissant du volet valorisation des matériaux locaux, plusieurs visites ont été organisées en relation avec le comité mis en place au niveau du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du désenclavement sur les carrières de grès quartzite de Bakel et de silixite de Mboro.

An aerial photograph of a multi-lane highway interchange with several overpasses and ramps. The road is grey with white lane markings. The surrounding area includes green grassy fields with palm trees, a sandy area, and a residential or commercial building complex with a grid-like layout. A semi-transparent blue rectangle is overlaid on the center of the image, containing text.

VIII.

Situation de la
passation des marches

Les projets de marchés préparés par l'AGEROUTE ont été renseignés dans le Plan de Passation des Marchés (PPM), publié sur le site des marchés publics conformément aux dispositions du décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics.

Au total Cent Cinquante-Trois (153) marchés ont été inscrits en 2016 sur le Plan de Passation des Marchés de

l'AGEROUTE avec dix (10) révisions.

Cent quarante et un (141) marchés ont été passés sur l'exercice 2016 soit environ 92% par rapport au Plan de Passation des Marchés pour un montant global de **six cent vingt-huit milliards six cent quarante-deux millions quatre cent cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (628 642 455 898) FCFA.**

Le tableau ci-dessous donne la répartition par source de financement pour les différents marchés passés en 2016 :

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANTS EN FCFA	POURCENTAGE (%)
BAD/BCI	254 291 657 159	40.5
FAD	2 188 331 172	0.36
FED	4 309 670 298	0.7
FERA	17 327 006 549	2.7
UEMOA	90 354 700	0.02
IDA	10 299 581 301	1.6
BID	142 131 020	0.02
BADEA	10 653 610 082	1.7
BOAD	44 013 145 472	7
FKDEA	2 893 188 145	0.5
EXIMBANK CHINE	282 433 780 000	44.9
TOTAL	628 642 455 898	100

Figure 15 : Répartition par source de financement pour les marchés passés en 2016

Les appels à concurrence (appels d'offres et consultations restreintes) constituent 81% des marchés passés en 2016. Sept (7) marchés sur le total de cent quarante et un (141) ont été passés par Demande de Renseignements et de Prix (DRP) sur la même période. Il convient de souligner que seuls deux (02) marchés ont été conclus par entente directe sur autorisation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Ces projets sont financés à

travers des accords de prêt conclus entre la Banque d'export-import de Chine (Eximbank-Chine) et l'Etat du Sénégal suivant des clauses acceptées par les deux parties et actées dans l'accord de financement.

Le graphique ci-dessous présente les différents modes de passation pour la gestion 2016 :

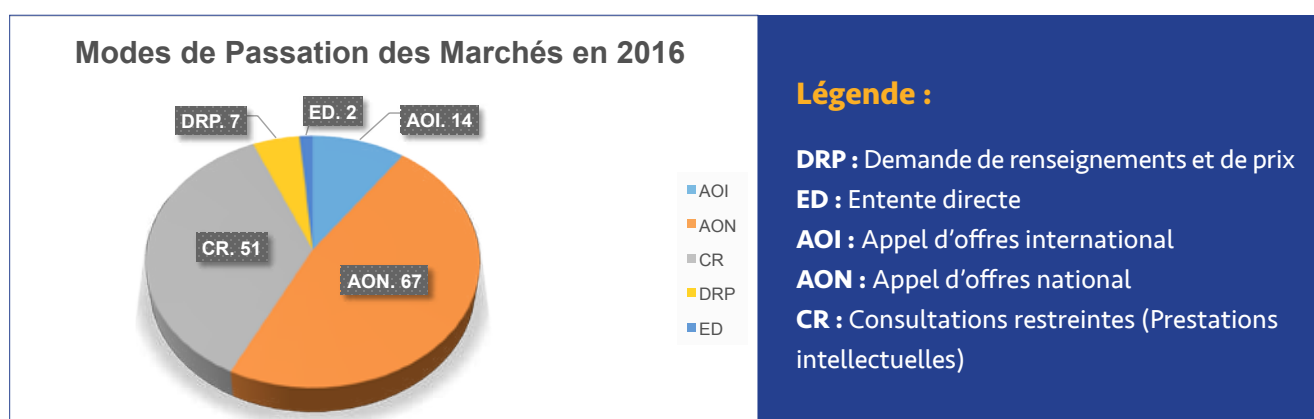


Figure 16 : Modes de Passation des Marchés en 2016

Comme les années précédentes, les marchés des travaux dominent et représentent en valeur relative 52% de la commande en 2016 traduisant ainsi les efforts d'investissement de l'Etat pour contribuer à la promotion de la croissance économique par le développement des infrastructures routières. Les marchés de prestations intellectuelles constituent 41% de la commande et ceux de fournitures et de services occupent respectivement 3 et 4% des marchés. Il est à noter que tous les marchés conclus en 2016 ont été approuvés par les autorités

compétentes.

Les conclusions de l'audit au titre de la gestion 2015 par l'Autorité de Régulation des Marchés publics ont été assez satisfaisantes.

Au cours de la gestion 2016, des recours ont été introduits par certains prestataires et entreprises et les conclusions du Comité de règlement des Différends de l'ARMP ont souvent été favorables à l'AGEROUTE.



IX.

Suivi environnemental
& social des projets

La politique de développement durable et de préservation de l'environnement d'AGEROUTE est inscrite au cœur des stratégies de mise en œuvre des projets. Elle est basée sur une stratégie, de plans d'action et de réalisations environnementales, sociales et sociétales telles que visées par les dispositions réglementaires en vigueur et relatives à l'obligation de prise en compte de la dimension environnementale et sociale dans la réalisation des travaux routiers.

En 2016, les performances en matière de suivi environnemental peuvent être analysées sous quatre angles :

- le nombre de certificats de conformité environnementale obtenus dans l'année;
- le nombre d'études démarrées et terminées au cours de l'année;
- le nombre de projets suivis;
- le nombre de projets respectant les mesures environnementales.

Concernant les certificats de conformité environnementale, huit (08) projets majeurs en ont bénéficié :

- Travaux de réhabilitation de la route Joal-Samba Dia-Djiffer ;
- Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor ;
- Projet de réhabilitation de la route de l'Hydrobase à St-Louis entre la place Pointe-à-Pitre et le Port Polonais (4.100 Km) ;
- Projet de réhabilitation de la route RN2 entre Ndoum et Bakel et de désenclavement de l'île à Morphil ;
- Projet de bitumage de la boucle du Boudier ;
- Projet d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou-Salémata (85 km), y compris la bretelle de Kédougou-Dindifelo d'environ 50 Km ;
- Projet de construction de l'autoroute Thiès-Tivaouane ;
- et le Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES).

Sur les onze (11) études démarrées en 2016, cinq (05) ont été bouclées et quatre (04) ont obtenu le certificat de conformité environnementale. Les six (6) études restantes sont en cours et devraient être terminées au cours de l'année 2017. De même, quatre (04) études dont les TDR ont été transmis à la DEEC n'ont pas encore démarré et devraient l'être au cours de l'année 2017.



N°	PROJETS	TYPES D'ETUDES	STATUT
1	Travaux de réhabilitation de 180 km de pistes communautaires dans la région Kolda (départements de Kolda et de Vélingara)	AEI	Etude validée
2	Travaux de réhabilitation de 180 km de pistes communautaires dans la région de Ziguinchor (département de Bignona)	AEI	Etude validée
3	Travaux de construction des ponts de Ganguel Souley et de Windou Bosséabé (Matam)	EIES	Etude validée
4	Réhabilitation de la route RN2 entre Ndoum et Bakel y compris l'aménagement de l'île à Morphil	EIES	Etude validée*
5	Travaux de réhabilitation de la route de l'Hydrobase à St-Louis entre la place Pointe-à-Pitre et le Port Polonais (4.100 Km)	EIES	Etude validée*
6	Travaux de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor	EIES	Etude validée*
7	Travaux de réhabilitation de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandiol	EIES	Etude en cours
8	Travaux de Pavage de 30 km dans la banlieue de Dakar	EIES	Etude en cours
9	Travaux d'aménagement de la route des Niayes (Rond-point Liberté 6 à Keur Massar)	EIES	Etude en cours
10	Travaux d'aménagement et de bitumage de Kolda-Pata-Médina Yoro Foulah-Fafacourou-Kolda et Fafacourou-Dabo	EIES	Etude en cours
11	Travaux de réhabilitation de la route Tamba-Kidira-Bakel	EIES	Etude en cours
12	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route nationale 7 : tronçon Tambacounda - Toubere Bafal - Fête Bowe - Ogo - Nawel - Matam (250 km) y compris la réalisation de 165 km de pistes connexes de production.	EIES	Etude en cours
13	Travaux de bitumage de la boucle du Boudier	EIES	Etude validée*
14	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou-Salémata (85 km), y compris la bretelle de Kédougou-Dindifelo d'environ 50 Km	EIES	Etude validée*
15	Travaux de construction de l'autoroute Thiès-Tivaouane	EIES	Etude validée*
16	Travaux de construction de l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack	EIES	Etude en cours de validation
17	Travaux d'élargissement de la RN2 entre Thiès et Rosso en 2 x 2 voies	EIES	Etude en cours
18	Travaux de bitumage de la route Dahra-Mbeuleukhé, de réhabilitation de la route Louga-Léona et de construction de la piste Guéoul-Thiepp	EIES	Etude en cours
19	Travaux de construction du pont de Lally et de ses voies d'accès	EIES	Etude en cours
20	Travaux de modernisation de la ville de Médina Gounass (Kolda)	EIES	Etude en cours
21	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES)	EES	Etude validée*
22	Travaux de traitement de points critiques de 350 km de pistes rurales dans les Régions de Sédhiou et de Kolda	EES	Etude en cours de validation
23	Programme zéro bac	EES	Etude validée

Figure 17 : Situation Suivi environnemental des projets

Etudes ayant obtenu un certificat de conformité environnementale

AEI : Analyse environnementale Initiale

EIES : Etude d'Impact Environnemental et Social

EES : Evaluation Environnementale Stratégique

Enfin concernant les travaux suivis, ils sont au nombre de quinze (15) répartis sur tout le territoire national et selon le zonage des différentes directions régionales de l'Agence:

- **zone Nord** : deux projets (Dahra-Linguère et les ponts de Ganguel Souley et de Windou Bosséabé) ;
- **zone Centre** : Quatre projets (Fatick-Kaolack ; Passy-Sokone ; Joal-Samba Dia-Djiffère et Dinguiraye-Niouro-Keur Ayib) ;
- **zone Ouest** : deux projets (AIBD-Mbour-Thiès et Ila Touba) ;
- **zone Sud** : deux projets (Vélingara-Kounkané et Ziguinchor-Tanaff) ;
- **zone Est** : un projet (Dialacoto-PK120) ;
- **zone de Dakar** : quatre projets (Pont de l'émergence ; VDN 2, voirie de l'Institut Cheikh Ahmadou Bamba de Colobane et lot 2 de la route des Niayes).

Projets suivis par zone d'intervention

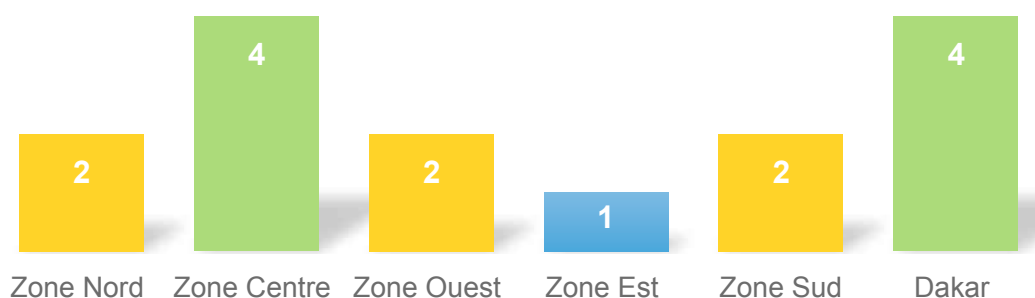


Figure 18: Projets suivis par zone d'intervention

Du point de vue des projets respectant les mesures environnementales, le suivi a permis, de par les visites de sites et l'exploitation des rapports périodiques, de distinguer les projets suivants :

- Travaux de réhabilitation de la route Passy-Sokone ;
- Travaux de réhabilitation de la route Ziguinchor-Tanaff ;
- Travaux de construction du pont de l'émergence ;
- Travaux de construction de l'autoroute AIBD-Mbour-Thiès ;
- Travaux de construction de la voirie de l'Institut Cheikh Ahmadou Bamba de Dakar.

Même si des manquements ont été parfois relevés sur certains de ces chantiers, les entreprises en charge des travaux et les missions de contrôle ont été réactives dans la prise en charge des recommandations formulées.

Dans le cadre de la mise en œuvre du concept de « Routes à Valeur Ajoutée Sociale », l'AGEROUTE assure un suivi des différentes mesures sociales mises en œuvre dans les différents projets en vue de leur capitalisation. Même si des efforts sont réalisés dans ce cadre, il est important de renforcer les ressources financières destinées à ce volet en vue de soutenir davantage les collectivités locales situées dans les zones d'intervention des projets par la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base.



X.

Situation de la
libération des emprises

La réalisation des grands projets, dans les délais contractuels prévus, est un indice important d'appréciation de la performance de l'Agence. Or très souvent, ces emprises sont occupées, d'où l'importance du volet libération d'emprises dans les préoccupations de l'AGEROUTE.

En 2016, les opérations de libération d'emprise ont concerné globalement 11 projets dont la situation est présentée ci-dessous :

N°	PROJETS	SITUATION	OBSERVATIONS
1	VDN 3^{ème} Section	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Emprise initiale libérée ; ✓ Evaluation des nouvelles personnes impactées : 87 personnes situées à proximité de la route notamment sur le Domaine Public Maritime, sont affectées par le projet pour un montant total de 1 283 477 985 FCFA d'indemnisation ; ✓ Indemnisation de 52 occupants sur les 87 identifiés sur le site de Malika pour un montant de 1 033 881 410 FCFA 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur les 87 personnes affectées figurent des inconnus qui pour la plupart ne se sont pas encore manifestés ; ✓ Nécessité de disposer de fonds supplémentaires d'un montant de 685 633 292 FCFA pour libérer totalement l'emprise dont un montant de 422 213 309 FCFA dû aux réévaluations ; ✓ Attente de la signature de la régularisation du décret de cessibilité.
2	VDN 2^{ème} Section	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Emprise initiale libérée sur les différentes sections du projet ; ✓ Identification de 7 nouvelles maisons impactées à Cambérène. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attente de la signature du décret de cessibilité pour procéder au paiement.
3	AIBD-THIES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Emprise initiale libérée depuis Octobre 2015 ; ✓ Recensement de nouveaux impactés liés à l'agrandissement du giratoire de Thiambokh. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attente de la régularisation du décret de cessibilité pour le paiement des nouveaux impactés ; ✓ Paiement non encore effectif pour les installations de l'usine d'eau SAFY qui est un bail de la SBMA.
4	AIBD-MBOUR	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Section AIBD-SOMONE totalement libérée ; ✓ Recensement complémentaire effectué sur la section SOMONE-MBOUR à la suite du changement de tracé dû au contournement des cimetières de Nguekhokh ; ✓ Montant des impenses sur la partie modifiée estimé à 1 570 689 434 FCFA. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attente de la régularisation du décret de cessibilité (saisine faite depuis le 14 novembre 2016) pour payer les indemnités des personnes nouvellement impactées à Nguekhokh.
5	ILA TOUBA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluation des personnes impactées : 2 124 personnes impactées pour un montant total d'environ 3,8 milliards FCFA ✓ Indemnisation effectuée pour un montant de 2 320 321 649 FCFA, correspondant à un taux d'indemnisation de 80% des personnes impactées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuite en 2017 du paiement des indemnités aux autres impactés après la signature du décret de régularisation.
6	JOAL-SAMBA DIA-DJIFFER	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Paiement effectué et emprise totalement libérée. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositions prises pour la reconstruction des bâtiments publics affectés dans le cadre du projet (poste de contrôle, bibliothèque, foyer des jeunes de Joal et école publique de Samba-Dia) ; ✓ Accompagnement social avec la réalisation de travaux de terrassement et d'aménagement de parcelles pour le recasement des impactés de Djiffer à Palmarin.

N°	PROJETS	SITUATION	OBSERVATIONS
7	ROUTE DES NIAYES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluations des impenses par les commissions de Pikine et Guédiawaye finalisées en décembre 2016 ; ✓ Démarrage des conciliations après restitution et validation des rapports d'évaluation des impenses. ✓ Poursuite des travaux sur les axes où l'emprise n'est pas occupée avec au préalable, un déplacement des occupations provisoires présentes sur la voie publique. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositions à prendre avec l'entreprise chargée des travaux pour le renforcement des mesures de sécurité sur le chantier ; ✓ Besoin d'un site de recasement pour les impactés du département de Pikine.
8	AVENUE CHEIKH AHMADOU BAMBA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Emprise non encore libérée ; ✓ Titres fonciers et aménagements d'espaces commerciales identifiés sur l'avenue Cheikh Ahmadou Bamba nécessitant la déclaration d'utilité publique du projet et un décret de cessibilité pour la prise de possession de l'emprise. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suspension de la procédure d'expropriation en attendant la signature du décret pour permettre l'indemnisation des occupants et la prise de possession de l'emprise ; ✓ Montant des impenses estimées par la commission d'évaluation à 264 518 877 FCFA. Ce montant n'inclut pas l'indemnisation des titres fonciers qui n'est pas encore estimé.
9	LOMPOUL-LEONA-PO-TOU-GANDIOLE (PATMUR 2)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recensement en cours dans les départements de Saint Louis et Louga en application des directives de la Banque Mondiale (Procédures Opérationnelles 4.12, élaborées dans le PAR). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Opérations de recensement suspendues provisoirement dans l'attente de la matérialisation du tracé définitif pour minimiser le nombre d'impactés.
10	PONT DE FOUNDIOUGNE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de la commission départementale de recensement et d'évaluation des impenses. 	-
11	REHABILITATION NATIONALE 2 (NDIOUM - OUIROSSOGUI - BAKEL) ET DESENCLAVEMENT ILE A MORPHILE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impactés indemnisés au mois de juin 2016 pour un montant de 196 577 300 FCFA en application des conditionnalités du bailleur ; ✓ Emprise libérée. 	La libération d'emprise est une conditionnalité pour le 1^{er} décaissement.
12	KEDOUGOU-SALEMATA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Paiement des indemnités aux impactés en décembre 2016 ; ✓ Emprise libérée. 	Le montant n'étant pas élevé, le paiement n'a pas été fait dans le projet.

Figure 19 : Situation de la libération des emprises



XI.

La politique qualite

L'AGEROUTE a obtenu en juin 2016, son certificat ISO 9001-2008 dans les domaines de la **maitrise de projets des travaux routiers et de la gestion du patrimoine routier**. Les acquis de ce certificat devraient être consolidés dans le but d'une amélioration continue des divers processus de l'agence. C'est ainsi que des progrès importants ont été accomplis pour arriver à la certification avec le déploiement des trois premières phases du projet de certification. Ces différentes phases ont permis à l'AGEROUTE d'asseoir un système de management qualité en cohérence avec sa finalité et les prérequis nécessaires à la prise en charge de nouvelles exigences aussi bien internes qu'externes. Ces différentes étapes ont permis :

- la définition d'une cartographie des processus en cohérence avec la vision de la Direction Générale. La cartographie met en évidence les processus qui impactent les performances de l'Agence
- la formation des acteurs au management des processus, aux exigences des référentiels ISO 9001, la formation d'un corps d'Auditeurs Qualité internes, la sensibilisation du personnel au système de management Qualité ;
- l'analyse des processus pour leur optimisation, la mise en place de documents et d'outils de maîtrise des activités ;
- la revue des supports documentaires notamment les manuels de procédures, avec une intégration des exigences de l'ISO 9001;
- la définition et la mesure d'indicateurs de performance pour chaque processus en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'Agence ;
- la mise en place des dispositions de pilotage, de mesure et surveillance des processus en privilégiant l'implication du top management.

Ces différentes étapes ont abouti à la réalisation de l'audit de certification de l'Agence qui s'est passé avec succès. L'objectif en 2017 reste la confirmation du certificat ISO 9001-2018 et pour cela des dispositions particulières ont été prises pour veiller à (i) la tenue régulière des revues de processus et du suivi du plan d'amélioration et (ii) l'implication des directions et services régionaux pour une meilleure appropriation des dispositions de maitrise des processus opérationnel.





XII.

Conclusions &
perspectives

Le Gouvernement du Sénégal a toujours attaché une attention particulière au développement du secteur des transports, compte tenu de son importance dans le processus de développement économique et social en général et, dans le soutien aux activités productives en particulier.

Le Sénégal a réalisé des progrès significatifs dans le sous-secteur des infrastructures et services de transports, mais ces efforts restent encore insuffisants pour faire jouer au sous-secteur tout son rôle dans la croissance économique. **La mise à niveau des infrastructures pourrait permettre au Sénégal d'accroître sa croissance économique de 2,7 points¹ de croissance par an.**

En 2016, le réseau routier national classé, **long de 16.496,20 km, permet d'assurer une connectivité de base régionale, nationale et internationale.** Ce réseau relie Dakar aux postes frontières internationaux et aux capitales régionales du pays. Toutefois, les indicateurs de densité routière du Sénégal, **pour le réseau tant classé que global, sont inférieurs aux moyennes des pays émergents.**

Il convient de noter que malgré l'insuffisance des ressources allouées à l'entretien, **des résultats importants ont été obtenus dans la conservation du patrimoine afin d'assurer aux usagers, sur la partie du réseau la plus fréquentée, un niveau satisfaisant de confort et de sécurité.**

En 2016, 77 % du réseau revêtu classé et environ 52 % du réseau non revêtu classé étaient en bon ou moyen état contre 60 % en 2010 pour le réseau revêtu et 40% pour le réseau non revêtu.

Le Sénégal a également initié un vaste programme **de développement de son réseau autoroutier.** A ce titre, la construction du nouvel aéroport AIBD à 50 kilomètres du centre de Dakar a justifié la planification et la réalisation d'infrastructures de desserte aptes à offrir aux voyageurs,

un bon niveau de service. L'autoroute Diamniadio-AIBD-SINDIA a été mise en service en octobre 2016 après son inauguration. Le développement du réseau autoroutier se poursuit avec la construction des tronçons SINDIA-MBOUR ; AIBD-THIES et THIES-TOUBA.

Malgré tous ces efforts, le secteur reste **confronté notamment à l'é étroitesse du réseau routier national** inégalement réparti entre les différentes régions.

Afin de répondre à ces défis, l'Etat a eu à élaborer **plusieurs politiques sectorielles sur le transport en vue d'accélérer la croissance, de corriger les disparités régionales et de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté.**

Dans cette dynamique, l'AGEROUTE a lancé **avec l'appui de la Banque Mondiale, le processus d'élaboration de son Plan stratégique de développement (PSD) 2017 - 2021 qui va constituer ainsi un cadre de cohérence global et intégré mettant en exergue les missions, les fonctions essentielles, la stratégie ainsi que la contribution globale dans l'atteinte des objectifs sectoriels.**

Le Plan stratégique, une fois validé, permettra à l'AGEROUTE, au Gouvernement du Sénégal et à ses parties prenantes de disposer d'un cadre d'orientation stratégique fédérateur articulé avec la stratégie sectorielle du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD) et le Plan Sénégal Emergent (PSE). Ce dernier accorde une place importante aux infrastructures qui sont les fondements de l'émergence.

Le processus débouchera sur des actions et des engagements de la part des différents acteurs avec la tenue en collaboration avec le MEFP, d'une table ronde des Bailleurs pour permettre à tous les acteurs et particulièrement l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers de réaffirmer leur engagement de manière formelle au sous-secteur des infrastructures routières.



¹African Infrastructure Country Diagnostic (2011) : « Infrastructure du Sénégal : une perspective continentale ».

A close-up, low-angle photograph of a road roller's metal drum and mechanical components. The drum is on the left, and various pipes, hoses, and metal parts are visible on the right. The background is blurred, showing a road surface and some distant lights. A dark blue rectangular overlay is positioned in the lower right quadrant, containing the text 'XIII.' and 'ANNEXES'.

XIII.

ANNEXES

ANNEXE I - TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2016 AU 31 12 2016

	RECETTES					DEPENSES					TAUX DE DECAISSEMENT	
	BUDGET REAJUSTEMENT	REALISATION: ENCAISSEMENTS	ECART	TAUX D'EXECUTION	BUDGET REAJUSTEMENT	REALISATION: MONTANTS ENGAGES	ECART	TAUX D'EXECUTION	DECAISSEMENTS			
FONCTIONNEMENT												
. AGEROUTE	3 496 215 315	3 496 215 315	-	100%								
. REMUNERATION MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	104 100 000	103 245 915	854 085	99%	3 635 315 315	3 481 608 920	153 706 395	96%	4 289 351 590		118%	
. RECETTES ACCESSOIRES	35 000 000	49 535 000	-14 535 000	142%								
. UGP	1 879 851 147	1 367 438 848	512 412 299	73%	1 879 851 147	1 234 078 028	645 773 119	66%	1 267 200 643		67%	
TOTAL FONCTIONNEMENT	5 515 166 462	5 016 435 078	498 731 384	91%	5 515 166 462	4 715 686 948	799 479 514	86%	5 556 552 233		101%	
EQUIPEMENT												
AGEROUTE	198 784 685	198 784 685	-	100%	198 784 685	22 790 887	175 993 798	11%	22 790 887		11%	
UGP	386 395 000	107 832 633	278 562 367	28%	386 395 000	107 832 633	278 562 367	28%	107 832 633		28%	
TOTAL EQUIPEMENT	585 179 685	306 617 318	278 562 367	52%	585 179 685	130 623 520	454 556 165	22%	130 623 520		22%	
INVESTISSEMENT												
. PERA	52 676 570 061	31 991 990 246	20 684 579 815	61%	52 676 570 061	45 854 229 105	6 822 340 956	87%	31 991 990 246		61%	
. BCI et ETAT MCA	144 771 995 000	131 697 758 599	13 074 236 401	91%	144 771 995 000	146 448 763 293	-1 676 768 293	101%	83 926 382 134		58%	
. CHEQUE TRESOR	13 168 265 007	13 594 288 792	-426 023 785	103%	13 168 265 007	9 201 836 375	3 966 428 632	70%	13 594 288 792		103%	
. BAILLEURS	240 116 485 404	279 340 782 207	-39 224 296 803	116%	240 116 485 404	262 173 447 932	-22 056 962 528	109%	279 340 782 207		116%	
TOTAL INVESTISSEMENT	450 733 315 472	456 624 819 844	-5 891 504 372	101%	450 733 315 472	463 678 276 705	-12 944 961 233	103%	408 853 443 379		91%	
TOTAL INVESTISSEMENT ET EQUIPEMENT	451 318 495 157	456 931 437 162	-5 612 942 005	101%	451 318 495 157	463 808 900 225	-12 490 405 068	103%	408 984 066 899		91%	
TOTAL BUDGET CONSOLIDE	456 833 661 619	461 947 872 240	-5 114 210 621	101%	456 833 661 619	468 524 587 173	-11 690 925 554	103%	414 409 995 612		91%	

MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE

L'AGEROUTE Sénégal créée par décret n° 2010-430 du 01 avril 2010, est une entité administrative de l'Etat dotée de la personnalité morale, d'une autonomie de gestion et investie d'une mission de service public en application des dispositions de la loi d'orientation n°2009-20 du 04 mai 2009 sur les agences d'exécution et celles de son décret d'application. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère en charge des Routes et sous la tutelle financière du Ministère chargé des finances. Les missions de l'AGEROUTE sont définies dans les dispositions du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010 (article 2) telles que décrites ci-après :

Référence : Article 2 du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010

L'AGEROUTE Sénégal est chargée, de manière générale, de la mise en œuvre de tous les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de routes, de ponts et autres ouvrages d'art ainsi que de la gestion du réseau routier classé.

L'AGEROUTE Sénégal intervient également pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures dans les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de tout le reste du réseau national. En cas de besoin, une convention d'exécution peut être signée avec les collectivités publiques bénéficiaires.

De façon spécifique, l'AGEROUTE Sénégal est chargée :

- *de proposer au Ministère chargé des Infrastructures des orientations dans le secteur routier ;*
- *de conduire des projets et travaux routiers ;*
- *de mettre en place et de gérer une banque de données routières en collaboration avec les services routiers du Ministère ;*
- *d'élaborer le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP) dans le domaine des travaux routiers (entretien, réhabilitation et travaux neufs) à actualiser annuellement ;*
- *d'élaborer un programme d'entretien routier annuel issu du Programme Triennal Glissant qui est périodiquement actualisé ;*
- *de proposer toute stratégie de financement de l'entretien et du développement du secteur routier ;*
- *d'assurer la gestion des emprises des routes du réseau classé et de veiller, par tous les moyens à la préservation du patrimoine routier ;*
- *de mener les études techniques y compris les études de faisabilité pour tous les projets routiers ;*
- *de préparer les dossiers de recherche de financement pour les projets d'infrastructures routières ;*
- *de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement dans le cadre des travaux ;*
- *de conseiller et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets routiers ;*
- *de contribuer à l'accomplissement de toute mission à caractère public dans le secteur routier ;*
- *de formuler des avis sur des questions ayant trait aux routes.*

En outre, l'AGEROUTE Sénégal est chargée, sauf dérogation, pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures, de la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers, dans le cadre de conventions particulières de financement pouvant lier l'Etat à des bailleurs de fonds. Dans ce cas, elle agit en tant qu'agence d'exécution du Ministère chargé des Routes.

L'AGEROUTE Sénégal représentant le Ministère en charge des Infrastructures, est la seule autorité compétente pour délivrer des autorisations de pose et de dépose de conduites ou d'occupation de l'emprise des routes classées.

Tous les maîtres d'ouvrages publics sont tenus de recueillir l'avis du Ministère en charge des Routes représenté par l'AGEROUTE Sénégal avant de délivrer toute autorisation de construire.

Toute occupation des emprises de routes classées doit recevoir au préalable l'avis de l'AGEROUTE Sénégal.

Les actions de l'AGEROUTE Sénégal sont définies par une lettre de mission et un contrat de performances qui précisent les orientations, les stratégies et les objectifs assignés à l'Agence et indiquent les indicateurs de performance attendus en termes d'amélioration du niveau de service offert par les routes.

Organisation

En tant qu'établissement public, l'AGEROUTE est soumise au principe de redevabilité. Sa gouvernance repose ainsi sur un ensemble de structures garantissant la transparence de son fonctionnement et de sa bonne gestion. A ce titre, elle est composée de deux organes :

- Le Conseil de Surveillance ;
- La Direction Générale.

Le Conseil de Surveillance de l'AGEROUTE est présidé par un Président nommé par décret. Il est composé de neuf membres titulaires et de leurs suppléants, tous représentants de l'État, désignés en raison de leur connaissance dans les domaines technique, juridique et économique concernés par l'activité de l'Agence. Un contrôleur financier siège en son sein avec voix consultative.

La Direction Générale est l'organe d'exécution. Conformément à ses missions et attributions, l'AGEROUTE a élaboré un organigramme qui décrit sa structuration organisationnelle.

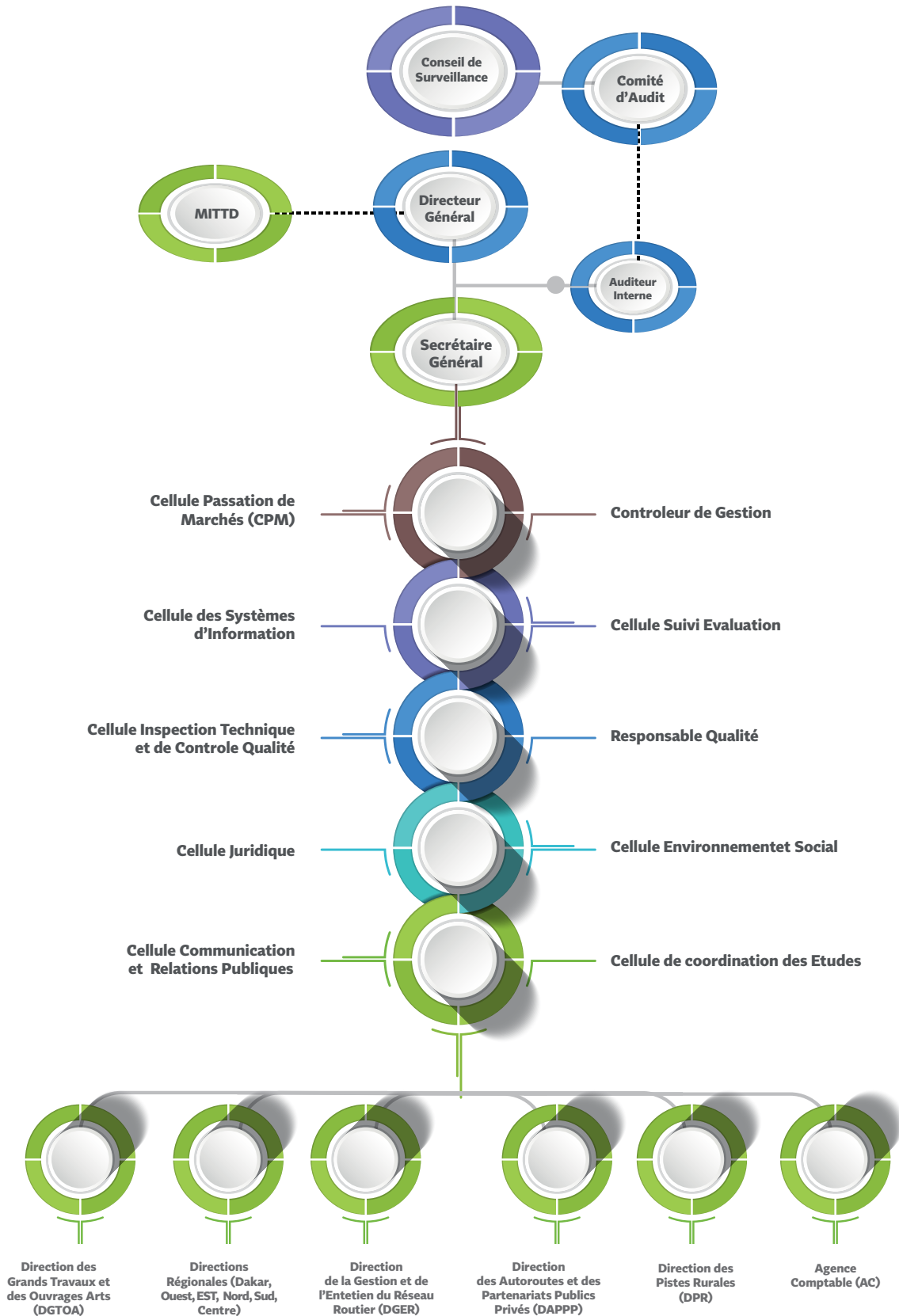
La Direction Générale est composée de huit Cellules (Passation de marchés, Systèmes d'information, Communication et Relations publiques, Cellules Juridique, Inspection technique et contrôle qualité, Suivi-Evaluation, Coordination des Etudes, Environnement et Social), d'un Auditeur interne, d'un Responsable Qualité, d'un Contrôleur de Gestion et de cinq directions opérationnelles (Direction Financière et Comptable (DFC), Direction des Autoroutes et des Partenariats Public Privé (DAPPP), Direction de la Gestion et de l'Entretien du Réseau (DGER), Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art (DTGOA), Direction des Pistes Rurales (DPR) et de six Directions Régionales (DR)) qui permettent de couvrir les 14 régions du Sénégal.

L'organigramme de l'AGEROUTE est présenté ci-après :



Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement

Organigramme AGEROUTE Sénégal



POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

A. Situation du Personnel

Pour faire face de manière efficiente au plan de charge requis par les différentes activités (principales & supports) de l'Agence, il a été procédé, en 2016, aux recrutements de dix-sept (17) agents répartis comme suit :

a) Onze (11) Ingénieurs Génie Civil dont :

- un (1) Ingénieur Sénior pour la coordination du projet de réhabilitation de la RN2 et du désenclavement de l'Île à Morphil, en plus de deux (2) Ingénieurs Juniors mis à la disposition de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) sous l'autorité du Coordonnateur pour un coaching et une assistance par rapport au suivi du projet ;
- deux (2) Ingénieurs Juniors mis à la disposition du projet de réhabilitation des routes nationales 2 (Ndioum - Thilogne) & 7 (PK 120 - Mako) ;
- un (1) Ingénieur Sénior et un (1) Junior respectivement affectés pour le premier à la coordination de l'autoroute Ila Touba et le second à la disposition du projet de l'autoroute AIBD-MBOUR-THIES ;
- un (1) Junior pour renforcer le suivi des projets d'Ouvrages d'Art ;
- deux (2) Juniors affectés l'un à la Direction Régionale Nord et l'autre à la Direction Régionale de Dakar, tous deux postes vacants ;

- un (1) Junior pour appuyer la surveillance du réseau routier ;

b) Deux (2) assistants comptables dont l'un pour renforcer la gestion comptable et financière du PATMUR et l'autre pour une meilleure gestion des immobilisations et des stocks de l'Agence ;

c) Un Economiste - planificateur chargé d'appuyer l'activité de suivi-évaluation de l'AGEROUTE pour une meilleure gestion des activités et indicateurs de performance ;

d) Un spécialiste SIG pour accompagner dans les activités de développement de la Programmation et de gestion de la Banque de Données Routières ;

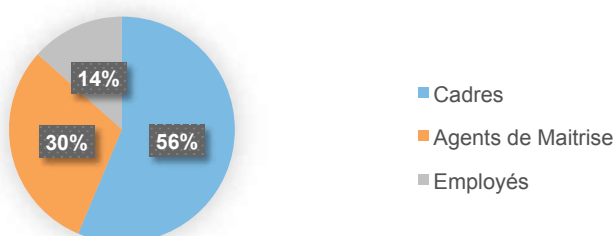
e) Deux cadres administratifs pour renforcer les fonctions Supports.

Par ailleurs, l'Agence a enregistré au cours de l'année 2016 cinq (5) départs dont trois (3) admis à faire valoir leurs droits à la retraite parmi lesquels nous comptons un (1) cadre, deux (2) agents de maîtrise, et deux (2) démissions.

Ainsi, au 31 Décembre 2016, l'AGEROUTE compte un effectif de 142 agents contre 133 en fin 2015 soit une augmentation de 9 agents. Cet effectif se présente comme suit :

CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES	ANNEE 2016	
	Effectif	Pourcentage
Cadres	80	56%
Agents de maîtrise / Techniciens Supérieurs	43	30%
Employés	19	14%
TOTAL	142	100%

Effectif Personnel au 31/12/2016



L'AGEROUTE participe également à la mise en application des directives de l'Etat sur l'accompagnement des jeunes diplômés afin de leur permettre de bénéficier d'une expérience pratique en vue d'être plus opérationnel. Ainsi, un processus de recrutement de seize ingénieurs stagiaires a été lancé en 2016 avec l'appui de la Banque Africaine de Développement. Ces ingénieurs, une fois recrutés, seront affectés dans les projets de réhabilitation de la Nationale 2 et de l'île à morphil dont le démarrage est prévu en 2017.

B. Développement des compétences

Comme les années précédentes, l'AGEROUTE a défini en 2016 un programme de formation continue visant à renforcer les capacités des agents. Ce programme issu du Plan Général de Formation tient compte des expressions de besoins validés, recueillis des évaluations annuelles.

Les principaux thèmes retenus pour le déroulement des actions de formation au titre de l'exercice 2016 étaient :

- > Planification et gestion opérationnelle des projets et programmes
- > Partenariats Public-Privé
- > Economie des transports pour le développement en Afrique
- > Management de l'entretien routier
- > Gestion axée sur les résultats : Management de la performance
- > Evaluation économique des projets d'Infrastructures
- > Passation des marchés (Prévention et Gestion des litiges)

Le coût de revient (coût des formations, frais de séjour, de transport et de visa) enregistré par l'Agence, pour les actions de renforcement des capacités, au titre de l'année 2016 s'élève à 70 000 000 FCFA.

L'AGEROUTE A ETE CERTIFIEE ISO 9001:2008





AGEROUTE, ACTEUR DE LA SECURITE ROUTIERE

La sécurité routière constitue une question centrale au sein de l'AGEROUTE. Dans ce cadre, plusieurs actions de sécurité routière ont été menées par AGEROUTE dans l'exécution des travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des routes, des ponts et autres ouvrages ainsi que de la gestion du réseau routier classé. Ces actions se présentent à deux niveaux :

• Niveau 1 : dans le cadre de la gestion et du suivi du réseau :

Des inspections de sécurité sont réalisées annuellement. De ces inspections découlent des programmes d'entretien courant et périodique qui permettent la réparation des dégradations sur les chaussées, le débroussaillage et l'élagage des arbres pour l'amélioration de la visibilité le long des itinéraires. L'entretien périodique qui se tient tous les trois à cinq ans, permet de reprendre la signalisation horizontale et verticale ainsi que les dispositifs de sécurité détériorés.

Le programme d'entretien périodique de 2017 d'ailleurs prévoit une reprise de la signalisation horizontale et verticale et des glissières sur l'ensemble du réseau routier classé.

• Niveau : pendant l'exécution des grands projets :

Une revue des normes de conception est effectuée dans les études et les dossiers d'appels d'offres pour vérifier leur conformité avec les aspects de sécurité routière.

En plus pour une meilleure gestion et une amélioration de la sécurité des infrastructures, AGEROUTE a entrepris l'élaboration d'un manuel d'audit de sécurité routière, d'un code de la voirie et d'un guide de la sécurité routière. Ces documents serviront de référentiel pour la réalisation d'audits et d'inspections de sécurité.

Pour renforcer la politique de sécurité routière, un plan d'action a été établi et un Expert a été désigné pour s'occuper exclusivement des questions de sécurité routière.

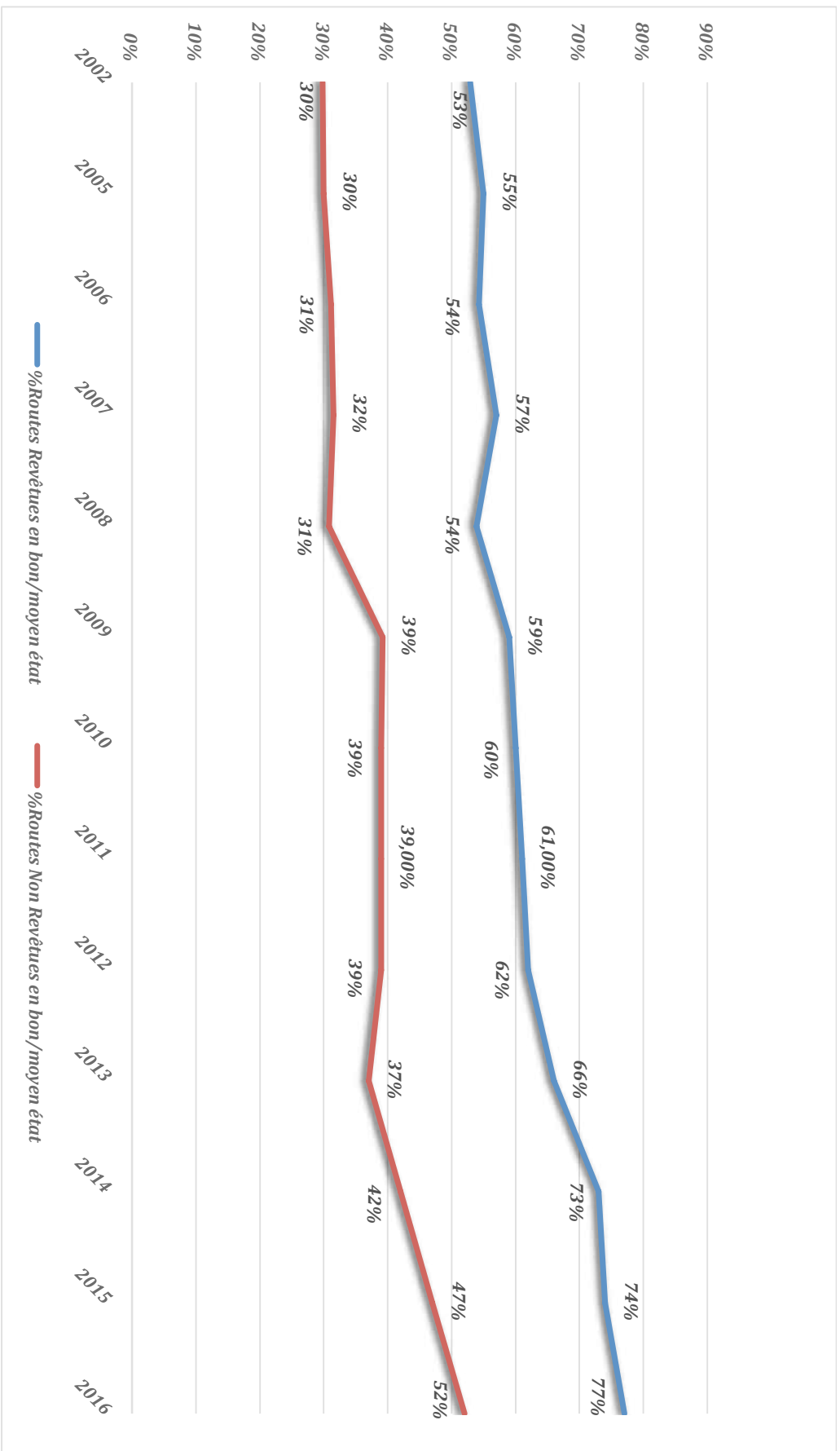


N°	ACTIONS	OBJECTIFS	INTERVENANTS	DELAI
1	Recrutement d'un consultant pour accompagnement, conseil et suivi de la qualité des équipements routiers	Conseiller AGEROUTE sur les aspects de sécurité routière notamment les spécifications et normes techniques à intégrer dans les DAO, l'homologation des équipements et matériaux de sécurité routière et le suivi et la préservation des équipements de sécurité routière.	RSR, DGER, DGTOA, CE, CIT	Court terme 2017
2	Remise à niveau de la signalisation routière (horizontale et verticale)	Renforcer la lisibilité sur les routes, agir sur le comportement des usagers.	RSR, DR	Court et moyen terme 2017
3	Réunion ou atelier sur la sécurité des infrastructures routières	Partage du plan d'action avec les chargés de projets et les différents services du Ministère	AGEROUTE, DR, DTR, CETUD	Court terme 2017
4	Inspections périodiques de la sécurité routière des routes existantes	Evaluer la sécurité du réseau routier et identifier les déficiences pour améliorer les normes de sécurité. (Des inspections de la sécurité des routes en exploitation seront menées périodiquement pour identifier les anomalies, nécessitant une intervention pour raison de sécurité routière au moins sur le réseau structurant drainant plus de trafic routier tous les trois (03) à cinq (05) ans	RSR, DR, DTR	Court terme 2017
5	Audit de sécurité routière des nouveaux projets, en phase d'étude, de construction et récemment mis en service	Porter l'attention sur l'infrastructure pour garantir que tous les projets routiers permettent une exploitation aussi sécurisée, que les usagers de la route seront exposés à un risque minimal d'accident sur les routes. Mettre en évidence le problème de sécurité potentiel le plus tôt possible, afin de réduire ou d'éliminer les problèmes et de limiter le risque auquel pourraient être soumis les différents usagers. (Tous les nouveaux projets routiers feront systématiquement l'objet d'un contrôle tout au long, de leur conception et avant leur mise en service. Définir les procédures d'audit, d'évaluation et d'inspection de sécurité pour le Sénégal)	RSR, DTR, DGTOA	Court terme 2017
6	Elaboration d'un manuel d'audit de sécurité routière	définir la démarche d'audit de sécurité des projets routiers pour une bonne gestion de la sécurité dans les infrastructures routières. (Il servira de document de référence permettant la conduite des audits.) mettre en évidence l'écart entre les caractéristiques de conception, les réalisations sur le terrain et le comportement des usagers.	RSR, CE, DTR	Moyen terme 2018

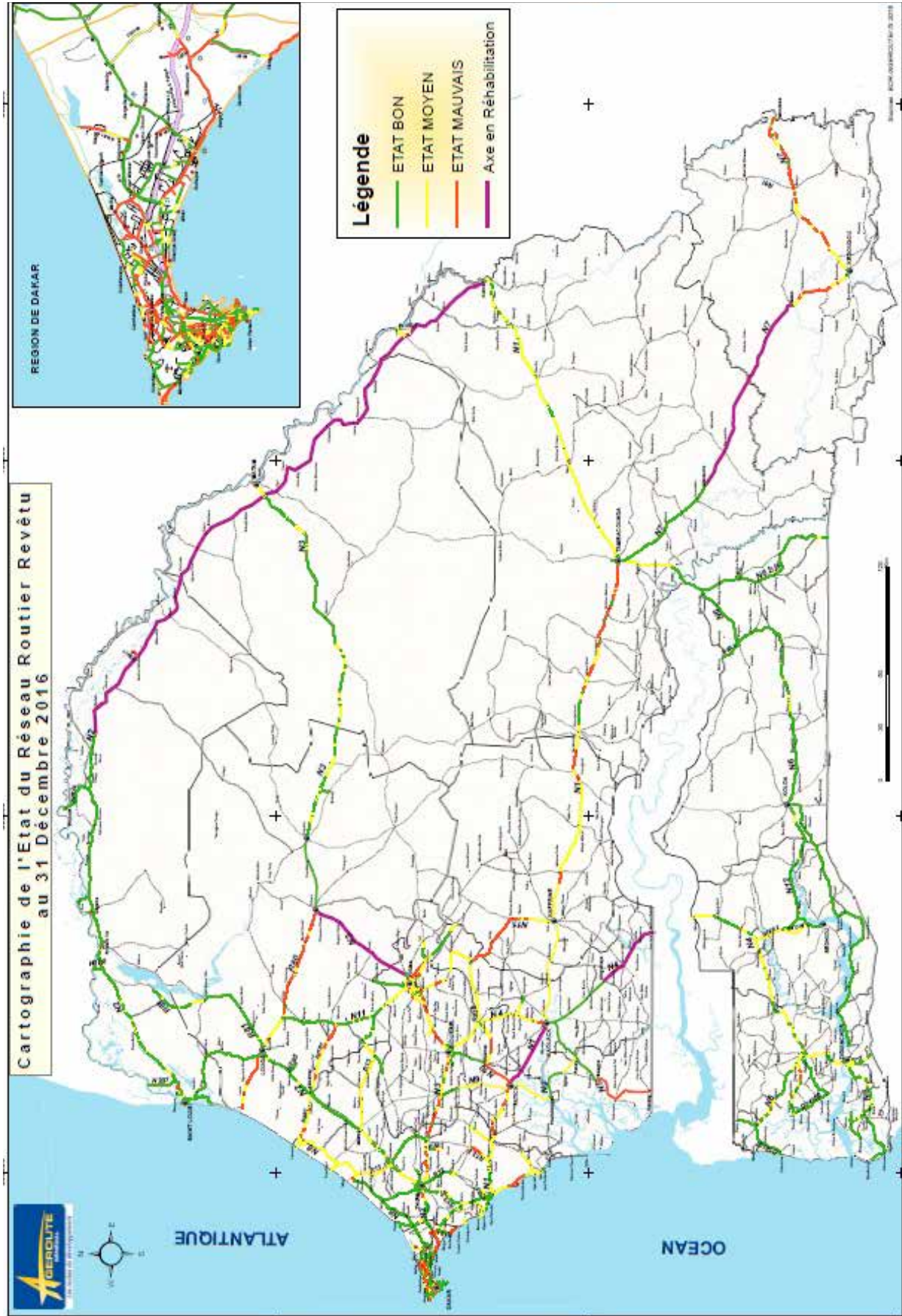
PLAN D'ACTION SUR LA SECURITE ROUTIERE

N°	ACTIONS	OBJECTIFS	INTERVENANTS	DELAI
7	Elaboration d'un guide de sécurité routière	Le manuel permettra au Sénégal d'atteindre les objectifs de sécurité sur la gestion de la sécurité, et le comportement des usagers. (On y définira la politique et les stratégies de sécurité des infrastructures routières, les caractéristiques de la signalisation et les dispositifs de retenue ainsi que leur procédure de gestion.)	RSR, CE, DTR	Court terme 2017
8	Réglementation et textes législatifs sur la sécurité des infrastructures routières	Décret ministériel, arrêté ou circulaire sur les procédures de gestion des équipements de sécurité routière sur le réseau routier national et de gestion technique de la sécurité des infrastructures routières de la conception à la construction et à l'exploitation.	RSR, CE, DTR	court terme 2017
9	Evaluation de sécurité routière et programmes de traitement des points noirs sur les routes du réseau classé	Apporter les mesures correctives efficaces sur les points noirs. (une analyse fine des statistiques sur les accidents permettra de définir des sections de route ou des points particuliers accidentogènes. Ces points doivent être connus par la réalisation d'enquêtes d'accidentologie menées aux niveaux des commissariats et gendarmeries avec une fiche de collecte et des évaluations sur les sections incriminées)	RSR, DTR, Gendarmerie, Police AGERROUTE	moyen terme 2018
10	Travaux généraux, débroussaillage et élagage d'arbres dans l'environnement de la route pour une meilleure visibilité	Pour améliorer la visibilité sur les routes.	RSR, DR	Court terme 2017
11	Renforcement de la capacité des acteurs	Accroître les capacités des acteurs en termes de sécurité routière par l'organisation de formations pour les chargés de projets et les autres partenaires du secteur routier	RSR, DR, CP	Court et moyen terme 2018
12	Programme de traitement des obstacles fixes, rigides (arbres, poteaux électriques et téléphoniques, pile de pont etc.) non protégés à proximité des chaussées	Améliorer la sécurité routière (mener des actions spécifiques au niveau des obstacles latéraux le long des routes. Les pertes de contrôle ont des conséquences néfastes en cas de choc frontal avec un obstacle fixe, rigide. La vitesse de circulation sera réduite au niveau des obstacles qui ne pourront pas être modifiés ou protégés.	RSR, DR	moyen et long terme 2018
13	Campagne de communication	Pour la sensibilisation sur la sécurité routière. (communication sur les actions de sécurité menées sur les infrastructures routières (budgets mobilisés pour les aménagements de sécurité sur le réseau), sensibilisation ciblée sur la sécurité des infrastructures notamment le vandalisme sur les équipements et la signalisation verticale, les stationnements dangereux etc.)	CC, RSR	Court terme 2017
14	Inscription de l'agence à la Fédération Internationale des Routes	Avoir des échanges avec les acteurs au niveau international, bénéficier des expériences des autres,	DG	Court terme 2017

EVOLUTION DU NIVEAU DE SERVICE DU RESEAU ROUTIER CLASSE DE 2002 A 2016



CARTOGRAPHIE DE L'ETAT DU RESEAU ROUTIER REVETU AU 31 DECEMBRE 2016



LES PARTENAIRES TECHNIQUES & FINANCIERS SOUTIENNENT LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, SOCLE DU PSE



صندوق أبوظبي للتنمية
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



CHINA EXIM BANK
THE EXPORT-IMPORT BANK OF CHINA



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



BADEA



الصندوق السعودي للتنمية
The Saudi Fund For Development



MILLENNIUM
CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA



UEMOA



OFID
THE OPEN FUND FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT



BOAD
BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

Table des Matières

SOMMAIRE	3
CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2016	5
TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	6
MOT DU MINISTRE	7
RESUME ANALYTIQUE	8
I.SITUATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE & FINANCIERE	10
1.1.EXECUTION BUDGETAIRE	11
1.1.1.Exécution des recettes.....	11
1.1.2.Exécution des dépenses.....	11
1.2.EXECUTION FINANCIERE.....	12
II.SITUATION DES AUDITS INTERNES ET EXTERNES	13
2.1.MISSIONS D'AUDIT INTERNE.....	14
2.2.REVISION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	14
2.3.TRAVAUX DU COMITE D'AUDIT	14
2.4.MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET MISSIONS DES ORGANES DE CONTROLE	14
2.4.1.Missions d'audits externes.....	14
2.4.2.Missions de vérification par les corps de contrôle de l'Etat	15
III.LE PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL	16
IV.LA SITUATION DES GRANDS TRAVAUX	21
4.1.PROJETS ACHEVES.....	22
4.2.PROJETS EN COURS	23
4.3.PROJETS EN PHASE DE DEMARRAGE	28
V.LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU AUTOROUTIER	31
5.1.PROJETS EN COURS :.....	32
5.1.1.Construction de l'autoroute à péage AIBD-MBOUR-THIES.....	32
5.1.2.Construction de l'autoroute à péage THIES-TOUBA	32
5.2.PROJETS EN PHASE DE DEMARRAGE	32
5.3.PROJETS EN PERSPECTIVE	33
5.3.1.Construction de l'autoroute THIES-TIVAOUANE	33
5.3.2.Construction de l'autoroute côtière DAKAR- SAINT LOUIS	33
VI.LE PROGRAMME DE PISTES RURALES	34
6.1.EXECUTION DU PERA ET DES TRAVAUX DE PISTES.....	35
6.2.APPROPRIATION GENIS/CANTONNAGE.....	35
6.3.PROJET POLE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE.....	36
VII.ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE	37
7.1.ETUDES TERMINEES.....	38
7.2.ETUDES EN COURS D'EXECUTION	38
7.3.INSPECTION TECHNIQUE ET CONTROLE QUALITE DES TRAVAUX	39
VIII.SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES.....	40
IX.SUIVI ENVIRONNEMENTAL & SOCIAL DES PROJETS	42
X.SITUATION DE LA LIBERATION DES EMPRISES	46
XI.LA POLITIQUE QUALITE	49
XII.CONCLUSIONS & PERSPECTIVES.....	51
XIII.ANNEXES.....	53
TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE.....	54
MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE	55
ORGANISATION	56
POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES.....	58
L'AGEROUTE A ETE CERTIFIEE ISO 9001:2008	59
AGEROUTE, ACTEUR DE LA SECURITE ROUTIERE.....	60
EVOLUTION DU NIVEAU DE SERVICE DU RESEAU ROUTIER CLASSE DE 2002 A 2016	63
CARTOGRAPHIE DE L'ETAT DU RESEAU ROUTIER REVETU AU 31 DECEMBRE 2016	64
LES PARTENAIRES TECHNIQUES & FINANCIERS SOUTIENNENT LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, SOCLE DU PSE	65



AGEROUTE SÉNÉGAL, rue F angle David Diop, Fann résidence
BP : 25242 Dakar - Fann - Sénégal - Tél. : (221) 33 869 07 51
Fax : (221) 33 864 63 50 - Email : ageroute@ageroute.sn

www.ageroute.sn